



INFORMATIONS VERNIER

S'INTÉRESSER A LA VIE DE LA CITÉ

Depuis la naissance en 1848 de la Suisse moderne, telle que nous la connaissons aujourd'hui, nous vivons dans un Etat fédéral. Un édifice qui repose sur les cantons puis sur les communes.

Quel que soit leur lieu de naissance, les Suisses sont tout d'abord ressortissants

d'une commune qui leur donne le droit de cité du canton où elle se trouve.

A l'heure où les Verniolans sont invités à aller aux urnes choisir leurs conseillers municipaux, il n'est peut être pas inutile de rappeler le fonctionnement politique de la commune.



Le droit de vote selon Tatiana, 6 ans, école de Ronches I.

SOMMAIRE

Le thème

3 **S'intéresser à la vie de la cité**

Le 28 mars prochain, tous les électeurs et électrices de la commune seront appelés à élire les conseillers municipaux. 56 candidats se disputent les 35 postes à pourvoir.

Nouvelles communales

8 Présentation de tous les candidats au Conseil municipal

18 Récupération : Les piles

20 Les centres sociaux vous aident dans votre déclaration d'impôts

22 Echos des clubs d'aînés

26 Vos petites annonces

31 Courrier des lecteurs : au sujet de la Vogue

32 L'écho de Vernier présente «Le Café» de Carlo Goldoni

Infos-quartier

30 AIVV : A propos des 100 ans de l'entreprise Givaudan

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi

Association VIE

(Vernier Intégration Emploi)
Mairie de Vernier - Rue du Village 9
Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30
Bassin couvert du Lignon, horaire jusqu'au 15 mai : lun-ma-jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30, me 9h30-20h30, sa-di + jours fériés 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117
Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20
SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11
Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances et jours fériés et jeudis des mois de décembre et janvier.

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 979 06 06

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
8h30-12h, 14h-17h30 (fermé mardi matin)
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h

Antenne du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11
8h30-12h, 14h-17h30 (fermé mardi matin)
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h

Antenne des Avanchets

Rue du Grand-Bay 18, tél. 795 75 90
8h30-12h, 14h-17h (fermé mardi matin)

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h
Permanence juridique sur rendez-vous,
un lundi sur deux, de 16h à 18h

Permanence chômage de 9h à 12h
Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aïre-

Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.
Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.
Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Bilan de la législature 95-99

Parution 16 avril 99

Délai rédactionnel 26 mars 99

Journal tiré à 14'500 exemplaires

S'intéresser à la vie de la cité

L'idée de la commune provient du plus lointain passé où des individus ont ressenti le besoin de se grouper pour vivre ensemble et pour se protéger du dehors. Ils ont formé ainsi une petite société habituée à parler de problèmes et d'intérêts communs. Ils se sont donné des chefs, puis peu à peu des structures de plus en plus élaborées. Cela est devenu une commune. La commune est la plus petite cellule de l'Etat fédéral. On en compte aujourd'hui moins de 3000, d'importance très diverse. Le canton de Genève compte 45 communes. Vernier est l'une d'elles.

Chaque commune possède des prérogatives importantes:

- elle a ses propres règlements;
- elle organise son administration comme elle l'entend;
- elle s'occupe de nombreux domaines, tels que: construction des écoles, terrains de sport, piscine, voirie, entretien des chemins;
- elle nomme ses autorités, qui discutent et décident de tous les sujets concernant les intérêts de son territoire.

Chaque commune est dotée d'un organe exécutif (le Conseil administratif) et d'un organe délibératif (le Conseil municipal).

Ce dernier n'élabore pas de loi, dès lors ce n'est pas un législatif. Il délibère notamment sur le budget, les dépenses, les comptes rendus, le mode d'administration, les emprunts, les baux, les ventes et les achats de terrains, la création de fondations (telle que la Fondation pour les maisons communales qui gère plusieurs centaines de logements), les donations ou les legs, les projets de constructions, les modifications des frontières communales (comme récemment avec Meyrin dans la zone industrielle de Mouille-Galand), les demandes de naturalisations, les modifications du statut du personnel communal, les nominations d'officiers des sapeurs-pompiers et des inspecteurs du bétail, etc.

Le peuple se rend aux urnes tous les quatre ans pour désigner ceux qui le représenteront et dirigeront les affaires communales.

Tous les ressortissants suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés depuis trois mois au moins sur la commune sont invités à élire, le 28 mars prochain, les conseillers municipaux de leur choix. Ils devront choisir parmi les candidats qui se sont inscrits sur une des six listes déposées dans les délais légaux à la Chancellerie d'Etat.

Ce sont en tout 56 personnes qui se disputent les 35 postes à repourvoir. Les chances d'être élu sont donc de 62,5%.

Vernier ayant plus de 800 habitants, ses élus seront désignés d'après le principe de la représentation proportionnelle, tempéré par un quorum de 7%. L'application de ce système permet d'accorder des sièges à plusieurs tendances politiques, proportionnellement au nombre de voix obtenues lors de l'élection. A une seule condition: une liste doit obtenir au minimum 7% des suffrages valables pour avoir le droit d'être représentée.

Il existe six manières de voter:

- l'électeur peut choisir la liste du parti X et la glisser inchangée dans l'urne ou dans l'enveloppe de vote par correspondance;
- il peut biffer les noms qu'il souhaite sur la liste du parti X, sans que cela ne pénalise le parti lui-même;
- il peut rajouter le nom d'un candidat pour que ce dernier apparaisse à plusieurs reprises sur la liste du parti X;
- il peut faire du panachage, c'est-à-dire ajouter des noms de candidats d'autres partis sur la liste du parti X;
- il peut prendre une liste vierge et composer sa propre liste de candidats, dans ce cas il gaspillera des voix dans la mesure où sa feuille ne comportera pas 35 noms;
- il peut prendre une liste officielle avec désignation, lorsqu'il y en a, laquelle sera comptée comme liste de parti.

Une fois élus, les conseillers municipaux prêteront serment le 8 juin prochain.

Au préalable, lecture sera faite de l'arrêté du Conseil d'Etat validant leurs élections.

Puis les élus seront appelés à l'appel nominal.

Ils devront ensuite prêter serment. Cette procédure sera dirigée par la doyenne ou le doyen d'âge.

Cela pourrait être soit la libérale Janine Cherix, née en 1930, soit son collègue Reynald Harder, né en 1932.

Cet élu sera secondé par le benjamin. A ce propos, plusieurs candidats sont nés en 1976: Frédéric Fallo (ADG), Gilles-Olivier Bron (L), Denis Chiaradonna (S).

Dans un deuxième temps, les membres du Bureau du Conseil municipal seront élus: tout d'abord le président (lequel dirige les débats et représente la commune aux manifestations), le 1er vice-président, le 2e vice-président, le secrétaire, le vice-secrétaire et un membre.

Le Bureau s'occupe de la gestion des séances du Conseil municipal et des diverses commissions permanentes.

Le nombre de commissaires par commission est fixé. A l'heure actuelle, il est de dix, soit 3 socialistes, 2 radicaux, 2 Alliance de gauche, 1 démocrate-chrétien, 1 libéral et 1 écologiste. Une répartition qui a été établie entre les différents chefs de groupe en fonction des résultats des élections.

Ces commissions sont les suivantes: finances et administration; aménagement du territoire; environnement et assainissement; transports; sécurité; sports; sociale; petite enfance; bâtiments; naturalisations; pétitions; jeunesse; culture.

Il y a aussi des commissions extra-parlementaires: nuisances; réclamation de la taxe professionnelle; etc. ou encore la nomination de cinq membres du conseil d'administration de la Fondation Vernier-Signal (qui gère quelques immeubles) et de six membres de la Fondation des Maisons communales.

S'intéresser à la vie de la cité

Toutes les délibérations des Conseils municipaux qui font l'objet d'une décision sont transmises au Département cantonal de l'intérieur et doivent être approuvées, une fois le délai référendaire expiré, par le Conseil d'Etat qui constitue l'autorité de surveillance.

Rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques, à l'exception du huis-clos applicable lors de la discussion des dossiers de naturalisations.

Enfin, le 2 mai se déroulera l'élection au Conseil administratif. Il s'agit de

l'organe exécutif communal.

A Vernier, il se compose de trois magistrats lesquels désignent l'un d'entre eux comme maire, avant de se succéder à ce poste chaque année le 1er juin.

Le nom de tous les candidats à l'un de ces trois postes n'est pas encore connu. En effet, la clôture du dépôt des listes est prévue le 6 avril.

Nous vous les présenterons lors du prochain numéro.

Serge Guertchakoff

Les dernières élections

Aux élections d'avril 1995, 3407 bulletins avaient été retrouvés sur un total de 12'894 électeurs inscrits. Ce qui représente un taux de participation de seulement 26,42%.

Voici quelques comparaisons d'un parti à l'autre relatives aux bulletins compacts, c'est-à-dire glisser dans l'urne ou l'enveloppe sans la moindre modification: 54,7% chez les radicaux; 47,7% chez les PDC; 67,8% chez les socialistes; 62,1% chez les libéraux; 63,9% chez les écolos; et 53,2% chez l'ADG.

On le voit, la discipline est la plus forte chez les socialistes et la moins forte chez les démocrates-chrétiens (plus de 20% d'écart).

Les écologistes, apparus pour la première fois en 1991, lors de la dispari-

tion de l'extrême droite, n'ont obtenu que 8,63% des suffrages voici quatre ans. Ils frôlent donc l'élimination puisque le quorum est de 7%.

Dernière remarque, Vernier possède quatre bureaux de vote: Vernier-Village (où les radicaux arrivent en tête avec 27% des suffrages), Châtelaine (les socialistes emportent près de 32% des suffrages, c'est le bureau où le vote en faveur de Vigilance avait été le plus élevé en 1991: 5,65%); Aïre (les socialistes dépassent les 33%) et Avanchets (près de 32% pour les socialistes).

A ce propos, une remarque, la perte de deux sièges libéraux voici quatre ans s'est jouée aux Avanchets où ils sont passés de 14,1% à 9,7% des suffrages.

Le Conservatoire populaire de musique

vous convie à une

Audition commune

des classes
de solfège et d'instruments
aux Avanchets

Mardi 23 mars 1999 à 19h30

Ecole d'Avanchet-Salève
(salle de spectacles)

Entrée libre

COMMUNE DE VERNIER

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant sur le territoire de la commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, tél. 306 06 06.

Le Conseiller administratif délégué:
Christophe ISELI

Nombre de représentants pour chaque parti au Conseil municipal

	1983	1987	1991	1995
Alliance de Gauche	4	5	5	6
Socialistes	9	10	9	11
Ecologistes	-	-	4	3
Démocrates-chrétiens	5	5	5	5
Radicaux	5	5	6	6
Libéraux	4	5	6	4
Vigilance	2	5	-	-

Présentation des candidats à l'élection du Conseil municipal du 28 mars 1999

Alliance de Gauche

ALLIANCE DE GAUCHE

Parti du Travail - INDÉPENDANTS - solidaritéS

AMMANN André



Conseiller municipal depuis 1987, ce syndicaliste actif (SEV-CFF) est actuellement vice-président des retraités cheminots de Genève qu'il représente au sein de la CGAS.

Ses priorités : placer l'être humain avant les droits du marché et de ses injustices (licenciements, chômage, atteintes aux acquis sociaux).

Au conseil municipal, il se battra pour la construction de crèches, d'un centre polyvalent, pour le droit de vote communal aux étrangers et pour la défense du monde ouvrier qui ne doit pas rester immobile devant tant d'injustice.

Parti du Travail

LONGCHAMP Chantal



43 ans, enseignante.

Quel plaisir immense que celui d'investir temps, énergie, imagination, au service d'une collectivité si richement humaine que celle de Vernier ! Cela tient de la gageure, mais la tâche est passionnante de penser à

tout ce qu'il faut entreprendre pour favoriser la cohabitation harmonieuse de plus de 28 000 habitants de 117 nationalités. La joie n'est cependant pas sans mélange : la dureté de l'économie qui broie l'être humain pour la gloire du profit, le chômage qui va jusqu'à la perte de droits essentiels, commandent d'agir vite.

Pour lutter contre le "paquet ficelé" des nouveaux maux de notre société, le parlement communal paraît bien faible, mais pas sans moyens ! Commençons par refuser toute commande de travaux aux entreprises qui ne respectent pas à la lettre les conventions collectives.

SolidaritéS

MISCHLER Hans-Rudolf



49 ans, marié, conseiller municipal et père de deux enfants, ce serrurier travaille à la Poste et est très engagé dans le syndicat de la Communication (anciennement Union PTT).

Ses priorités : lutter contre toutes les atteintes aux conditions de travail et à la dignité des employé(e)s. Il souhaite la création de lieux de rencontre conviviaux afin de lutter contre l'individualisme qui isole et fébrilise les individus. Il est préoccupé par la course au profit des possédants qui se fait au détriment des pauvres et en méprisant l'environnement.

Parti du Travail

HAUENSTEIN Daniel

52 ans, conseiller, ce père de famille (3 enfants) est contremaître aux TPG. Depuis plus de trente ans, il est membre du syndicat SEV-TPG et fervent défenseur d'une fonction publique efficace et au service de la population.



A l'écoute de la population, il est épris de justice sociale et lutte contre toutes les atteintes aux acquis sociaux et à la dignité des travailleurs/euses.

Cet ancien militant des mouvements de jeunesse, des comités de maisons de quartier et de colonies de vacances, apporte son soutien à tous ceux qui luttent contre l'exclusion.

Indépendants

PERRET-GENTIL Yan



24 ans, ce jeune père de famille (1 petit garçon) est secrétaire du Parti du Travail et président de la Jeunesse progressiste. Syndiqué au SIT. Ses priorités : associer les habitants aux prises de décisions et défendre les victimes de la politique des milieux économiques qui mènent l'humanité au chaos par cynisme et par ignorance des besoins sociaux.

Préoccupé par les multiples attaques qui remettent en cause les conditions de travail, il refuse d'opposer les salariés de la commune à ceux du secteur privé. Enfin, partisan d'un urbanisme à visage humain, il est favorable à la réalisation du projet de métro léger. Parti du Travail

LENZ Susanne



39 ans, mariée, cette maman de jour agréée par le SPDJ a trois enfants. Elle habite la commune depuis 18 ans, et se passionne pour la vie associative. Ancienne présidente et membre fondatrice de l'Association des parents d'élèves de l'école de Balaxert, elle organise la «vente-échange» des costumes de la fête de l'Escalade de notre commune.

Ses priorités : améliorer la qualité de vie des habitants du secteur Châtelaine-Balexert-Avanchets et de la commune en général.

Elle soutiendra la construction d'un centre polyvalent (sports, culture et loisirs), de crèches et la création d'emplois pour les jeunes.

Sympathisante du Parti du Travail

DUBATH Eric

42 ans, marié, deux enfants.
Enseignant.

Après 45 ans dans cette commune de Vernier à laquelle je me suis attaché, je souhaite offrir mon temps et mes compétences au service de la communauté. En tant qu'enseignant, je sais les retombées sur les enfants d'une situation sociale qui se dégrade, la



peur des ados d'entrer dans un monde où compétition rime avec élimination. Le maître de sport que je suis tient à s'engager politiquement pour que les mesures d'encadrement des jeunes signifient pour eux, valorisation et intégration.

SolidaritéS

CONTI Anna



32 ans, étudiante en histoire.

Native de Vernier, j'ai vu ma commune se développer et je sais la lutte qu'elle doit mener pour que ses habitants puissent conserver une bonne qualité de vie.

Face à l'agression d'un système économique qui fragilise l'individu, il importe que la commune assure le bien-être de ses habitants. Gestion soucieuse de l'humain dans l'aménage-

ment des quartiers, des terrains de jeux et de sports, préservation des jardins familiaux, sont autant de mesures simples mais essentielles au maintien d'une coexistence harmonieuse entre les différentes communautés qui vivent à Vernier. La politique communale doit favoriser la rencontre des cultures et l'intégration des nouveaux arrivants. C'est un défi que j'aurais à cœur de relever en mettant mes compétences et ma disponibilité au service des Verniolans. Les Indépendants.

BUNTSCHU Nelly



51 ans, mariée, mère de deux enfants, ancienne comptable à l'Office des chèques postaux, elle encadre les plus défavorisés (aide au remplissage des feuilles d'impôts), les personnes âgées (couture) et les handicapés encore et toujours marginalisés.

Notre candidate a participé durant deux ans à la mise sur pied d'un projet de crèche familiale à Châtelaine que les autorités ont repoussé sans raison valable.

Contrariée par plusieurs décisions antisociales prises par la commune, elle a décidé de se présenter aux élections municipales !

Parti du Travail

Souvenez-vous:

Le 20 décembre dernier, le conseil d'Etat n'hésitait pas à faire passer à la casserole les plus démunis pour combler le déficit cantonal.

Heureusement, grâce à une importante mobilisation des associations et des syndicats, emmenés par l'**Alliance de Gauche**, ce «paquet mal ficelé» a été balayé par les électeurs.

Le 28 mars 1999, vous élirez vos conseillers municipaux.

Voter pour l'Alliance de Gauche c'est voter pour :

- une vraie politique de gauche
- une vraie défense des plus défavorisés
- un vrai respect des engagements électoraux

Liste n° 3

**ALLIANCE
DE GAUCHE**

FALLO Frédéric



23 ans. Le benjamin de la liste de l'Alliance de Gauche a une formation de vendeur et habite le quartier des Avanchets. Membre de la Jeunesse progressiste, il est très actif dans les associations, notamment à Canal 29 (notre TV communale) où il officie en cameraman bénévole.

Ses priorités : soutien à la création de crèches et aide aux personnes différentes. Il continue à se battre pour l'extension des droits démocratiques et contre toute forme de xénophobie. Parti du Travail

AMY Philipp



24 ans, père d'un petit enfant, cet étudiant-apprenti de l'Ecole de mécanique est également membre de la Fédération genevoise des sociétés de pêche et habite le quartier des Libellules.

Ses priorités :

Poursuivre l'aménagement des chemins pédestres de la commune tout en respectant l'environnement.

Exiger des propriétaires l'aménagement de zones de verdure laissées en friche.

Continuer la mise à disposition des récupérateurs de déchets dans les quartiers qui en sont encore dépourvus.

Parti du Travail

BISE Michel



Habitant depuis 26 ans Vernier-Village, il est convaincu que l'on peut mieux aménager sa rue résidentielle dont le premier tronçon a été créé en 1981. Il souhaite pour sa commune un centre polyvalent (culture, loisirs, sports), lui qui s'est toujours engagé pour les jeunes sportifs (il entraîne avec enthousiasme les minis de l'Ecole de hockey) et les enfants handicapés qu'il encadre avec dévouement à travers l'association Jumbo du Léman qu'il préside.

Parti du Travail

Parti socialiste



Gabrielle FALQUET



est enseignante et maire de Vernier, elle se présente pour sa troisième législature au Conseil administratif. Au cours de la législature qui s'achève, elle a été en charge des dicastères : social, bâtiments et énergie, information et culture. Elle souhaite renouveler son mandat pour poursuivre divers objectifs énumérés dans le programme électoral du parti socialiste de Vernier.

Pascale PILLONEL

est enseignante et se présente pour une troisième législature. Elle est



membre des commissions pétitions sociale et petite enfance qu'elle préside. Elle a été également cheffe de la fraction socialiste de Vernier. Elle se fait acte de candidature avec l'objectif d'être réaliste dans une époque où les budgets sont limités et désire poursuivre ce qui a été commencé avec les ressources disponibles. Elle veut être à l'écoute de la population et souhaite mieux répondre aux besoins d'une manière plus ciblée.

Andréa PONCIONI



est infirmier en psychiatrie à l'hôpital de Gériatrie de Thônex, il est candidat au Conseil municipal pour la première fois. Représentant du personnel au département de gériatrie, il est membre du comité de gestion et syndiqué à la SSP. Membre de la commission santé du Parti Socialiste Genevois il est l'un de ses représentants au Forum Santé. Il souhaite s'engager dans le premier échelon de la vie civique afin de garantir une cohésion harmonieuse des divers quartiers pour éviter la création de ghettos. Il est très intéressé par les problèmes financiers mais se déclare prêt à participer à toutes les commissions.

Jacques-Eric RICHARD

est sociologue de formation et actuellement directeur d'un centre de réinsertion pour les détenus. Membre du parti socialiste depuis 1974, il a été président de la section de Vernier,



chef de la fraction socialiste au Conseil municipal puis Président du Conseil municipal. Pour cette législature, il est membre des commissions finances, règlements, pétitions et préside la commission jeunesse. Il souhaite être réélu dans le but de poursuivre son activité et dynamiser la commission jeunesse notamment en encourageant les actions de proximité et de rue.

Ruth RIGENZI-EGGENBERGER



originaire de St-Gall, est candidate pour la première fois. Elle est a obtenu son diplôme de commerce à Neuchâtel. Elle a travaillé dans le textile, puis pour l'association des musiciens suisses avant de devenir secrétaire de direction au Département de l'Instruction publique pour l'enseignement secondaire post-obligatoire. Elle est depuis 1992 Juge prud'homme salariée et elle désire s'engager pour mieux connaître et servir sa commune.

Christiane SCHALLER

est cheffe de la fraction socialiste et vice-présidente du Conseil municipal pour la fin de cette législature. Habitante du Lignon depuis 30 ans, elle est concernée par l'évolution politique et économique de Vernier. Elle est membre des commissions sociale, naturalisations et environnement. Elle se bat pour les no-



tions d'équité et de respect. Avec son parti, elle désire développer la transparence dans les débats et dans les rapports avec le Conseil administratif afin d'améliorer l'image des politiciens vis-à-vis des citoyens.

Jean-Pierre THOREL



est secrétaire général du Conseil économique et social et ancien secrétaire syndical à la FTMH. Ancien député au Grand-Conseil, il a rejoint le Conseil municipal en 1997 où il est membre des commissions : finances, bâtiments et culture. Il se représente pour lutter contre la fracture sociale qui va s'amplifiant. Président de l'Association VIE, président de l'Université Ouvrière, secrétaire de l'Association syndicale pour l'emploi qui gère quatre programmes d'occupations temporaires de chômeurs et deux clubs pour l'emploi, Jean-Pierre Thorel souhaite que Vernier développe une véritable politique économique et de soutien aux entreprises qui créent des emplois.

Alain CHARBONNIER

est physiothérapeute avec une formation en ostéopathie et en médecine chinoise. Enfant d'Aire et ancien du FC Aire, il est entré au Conseil municipal en 1996 où il a participé aux commissions sports, petite enfance, aménagement du territoire, culture, transports et sécurité rou-



tière. Il est membre du comité directeur du PSG, Parti Socialiste Genevois.

Il se représente pour défendre une vision régionale de la politique car il pense qu'en regroupant les communes sur des objectifs et des concepts régionaux, il serait possible de parvenir à des économies non négligeables.

Il souhaite que l'on réexamine l'attribution des subventions aux sociétés sportives notamment pour mieux soutenir la formation des jeunes.

Denis CHIARADONNA



est étudiant en 2ème année de droit. Il est entré au Conseil municipal en 1995 et est membre des commissions : culture, transports et jeunesse. Benjamin du Conseil, il parle avec enthousiasme de sa découverte du tissu associatif communal et souhaite se représenter pour poursuivre son action dans divers domaines : permettre le droit de vote des étrangers; remotiver le parlement des jeunes pour définir une nouvelle structure et l'inciter à renouveler ses membres; proposer aux animateurs des maisons de quartier d'aller à la rencontre de la population; intégrer les nouvelles populations dans la vie sociale de Vernier; valoriser l'activité bénévole au service de la collectivité. Il est membre du comité de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon.

Jacques DUPRÉ



est architecte de formation, il est cofondateur des colis du cœur et l'un des anciens du Conseil municipal puisqu'il y participe depuis 1979 avec une interruption entre 1984 et 1989. Il est membre des commissions : finances, assainissement et environnement, il préside celle de l'aménagement du territoire. Il est également président de la fondation immobilière Familia qui gère plus de 1000 logements sociaux et est membre de l'AICE, Association des Intérêts de Châtelaine. Il souhaite être réélu pour finaliser le plan directeur de Vernier, poursuivre l'assainissement et améliorer la qualité de vie des quartiers les plus défavorisés comme Châtelaine, Les Libellules et Avanchets.

Jean-Claude JAQUET



est coordinateur adjoint pour le retour des réfugiés en Bosnie-Herzégovine à la Direction du Développement et de la Coopération qui dépend du Service des affaires extérieures de la confédération. Il dirige un service comprenant 63 personnes. Assistant social de formation, il a été précédemment délégué du CICR notamment pour le Rwanda. Elu au Conseil municipal pendant la dernière législature, il a participé aux commissions naturalisations et jeunesse, avant de démissionner pour faire face aux nécessités de sa profession.

De retour à Vernier, il souhaite être réélu pour travailler au sein de la commission naturalisations et y apporter un éclairage différent, fruit de son expérience professionnelle. Il a été président du jardin d'enfants Casse-noisettes de 1993 à 1996.

Roland MORET



est mécanicien, syndiqué à la FTMH, vice-président de la commission des employés et trésorier depuis 23 ans de l'Association des locataires du Lignon. Il se représente pour une troisième législature. Il a été membre des commissions aménagement du territoire, sécurité et sports.

Il souhaite être réélu afin de contribuer à garder le cap et souhaiterait un peu plus de transparence dans les comptes de la commune afin de mieux évaluer la réalité des chiffres et les actions concrètes à entreprendre. Pour son quartier, il veut soutenir la création de la nouvelle Maison de quartier au centre du Lignon.

Parti Démocrate-Chrétien



Christophe ISELI

Conseiller administratif depuis 1991, je tiens à repasser l'examen des élections au conseil municipal. Les électrices et électeurs qui m'ont confié le mandat de magistrat municipal ont pu juger dans les Faits mes actions et mon engagement. A titre d'exemples mentionnons au niveau de l'information la nouvelle formule du bulletin communal, de



l'équipement sportif le lancement du projet de la piscine couverte du Lignon, des finances la stabilisation du budget de fonctionnement, de la dette et l'amélioration de la planification; en matière d'environnement la création du service de l'énergie et une meilleure gestion des déchets, et finalement au niveau de l'aménagement du territoire le nouveau plan directeur, qui sert de références aux prises de position communales, afin d'en garantir la cohérence.

Christophe DULEX



34 ans, marié, 4 enfants, formateur, chef de service
Conseiller municipal depuis 1991, président du Conseil municipal 98-99, président de la commission des bâtiments et de la commission de la sécurité.

Membre du Conseil de la Fondation Vernier-Signal. Juge assesseur au Tribunal des baux et loyers (représentant des locataires). Membre de la Commission administrative du CIP (Centre d'Intégration Professionnelle).

Homme du centre, tendance chrétienne-sociale, les questions sociales me passionnent et une gestion parcimonieuse du ménage communal est un mal nécessaire en ce moment, sans pour autant tomber dans un pessimisme excessif.

Je participe à la vie d'une association qui organise des séjours pour les adolescents au bord de l'Océan (Amis

du Grand-Large), j'aime me retrouver en famille (voyages, ski, piscine, promenades avec le chien) et me promener sur internet.

Patrick JEANBOURQUIN



Agé de 27 ans, célibataire, je réside sur la commune de Vernier depuis 22 ans. Conseiller municipal et Président du PDC Vernier depuis 1995, je suis aussi membre de la commission consultative des droits entre hommes et femmes à l'Etat de Genève. De plus, j'exerce dans diverses associations. Je pratique de nombreux sports (ski, monoski, snowboard, marche, VTT...) et j'éprouve une grande passion pour tout ce qui touche à l'informatique et la communication. Ma fonction de cadre administratif dans le domaine des affaires sociales dans une grande entreprise nationale m'a fait prendre conscience des nombreux et complexes problèmes de notre société, englobés sous le terme général de " social ".

J'aimerais continuer à utiliser mes connaissances pour mieux cibler les ressources sociales de la commune en prenant en compte l'ensemble des facettes du problème. Mais pour pouvoir être socialement forte, Vernier a nécessairement besoin d'être financièrement saine.

Le rapprochement des autorités envers la population est aussi l'une de mes principales préoccupations.

Hans-Ruedi VETTERLI

En tant que père de famille habitant et travaillant sur la commune de Vernier, il me semble important de participer à la vie politique de notre commune, à des séances de réflexion et de prises de décisions concernant l'avenir de notre communauté. Je me suis engagé dans la lutte contre les nuisances sonores sur le village de Vernier (dans la commission qui s'oc-



cupe de diminuer l'impact du bruit provoqué par les avions décollant de l'Aéroport de Genève). J'aimerais faire partie de ceux et celles qui s'investissent pour diminuer le chômage dans notre commune en créant des places de travail dans mon laboratoire dentaire. Ma participation active à la vie paroissiale en tant que responsable en catéchèse enrichit ma vie tant sur le plan social que spirituel. Etre à l'écoute des autres me semble indispensable.

Jean-Pierre ZANATTA



45 ans, concierge de collège. Outre mon engagement politique, je suis trésorier et membre du ski-club Aire-Lignon, société communale. Je suis également instructeur et un membre dirigeant de Atlantis, club de plongée.

Impliqué dans la politique communale depuis 1994, je suis conseiller municipal.

Actuellement mes attributions me permettent de m'occuper de l'aménagement du territoire, des sports, de la jeunesse et des nuisances.

Mes priorités seraient d'optimiser les structures existantes; d'évaluer et de réduire les charges de fonctionnement; de contrôler les nuisances et essayer, dans la mesure du possible, de les diminuer; combattre le chômage et favoriser l'échange avec les jeunes et être à leur écoute.

J'aimerais promouvoir le sport pour tous. Ma devise, respectons nos différences pour mieux apprécier nos compétences.

Julien ALBERTONI



Mes origines sont tessinoises, mais depuis 1982 je suis verniolan. J'habite la commune depuis 20 ans, Depuis peu je suis indépendant. Membre du comité du Coin-de-Terre Aire-Granchamp, je suis co-responsable des jardins de ce groupement. Président de la kermesse de la paroisse de l'Epiphanie. Mes hobbies sont le jardinage et le bricolage. J'aime le sport en général. J'aimerais plus m'investir et m'intéresser de plus près aux problèmes touchant notre commune.

Guy ANDEREGG



Trente-sept ans, entrepreneur PME. Priorités pour la nouvelle législature : Travail pour tous, équité sociale et culturelle, redressement des finances communales sans pénaliser l'aspect social ni en ayant recours à une " simple " hausse d'impôts, mais en répartissant mieux les sommes à pourvoir.

La réinsertion des demandeurs d'emploi, faciliter l'intégration des demandeurs d'asile reconnus comme tels; aider la formation des jeunes afin de leur permettre d'avoir tous leur chance dans la vie.

Ne pas transformer notre commune en cité dortoir ou en cité industrielle, mais en préserver ou développer les zones vertes.

Aider à la réalisation des systèmes d'énergies renouvelables tels le solaire ou les pompes à chaleur.

Nelson DUFFEY



Expert-comptable de 61 ans, vaudois né au Chili, marié. Je travail actuellement à l'Etat. J'ai un intérêt particulier pour la situation de l'amérique-latine. J'ai été le fondateur en 1983 à Genève d'un journal en espagnol sur l'activité culturelle et sociale de cette région. Je suis à Vernier depuis 17 ans. Je suis entré à l'association de Vernier du PDC en 1995, membre du comité et délégué au parti cantonal. J'espère apporter au conseil municipal mon intérêt pour l'humain, être à l'écoute des habitants de chaque quartier afin de contribuer au maintien de la qualité de vie de notre commune et tenter d'apporter ce que je sais, de soutenir l'effort pour l'équilibre budgétaire dans un esprit de concertation, tel qu'il a été mené par notre conseiller administratif Christophe Iseli, et le groupe PDC du conseil municipal sortant.

Magatte GUEYE



L'an 2000 frappe à notre porte.
Personne n'y échappera !
Notre commune doit tout mettre en

œuvre pour créer un comité afin de sensibiliser les habitants sur le phénomène de la solitude existant tant à la maison qu'en milieu hospitalier.

En effet, beaucoup de personnes, adultes et enfants, se retrouvent immobilisés soit par la maladie ou la séparation d'être chers, pour une période indéterminée.

La vieillesse, la convalescence, qui devraient être des moments positifs, enrichissants pour nous-mêmes et nos proches, nous apporte souvent une grande tristesse et même une culpabilité qui peuvent conduire à une sorte d'abandon intellectuel et affectif.

A l'aube du prochain millénaire, je demande à tous mes compatriotes du canton, et plus particulièrement à notre chère commune de Vernier, de tendre la main pour chasser l'exclusion, la pauvreté, la solitude et l'insécurité et souhaite apporter mon active collaboration.

Yves MAGNIN



Né à Genève, marié, père de deux enfants, je suis âgé de 39 ans. Sportif, j'ai notamment pu défendre les couleurs de la Commune de Vernier alors que l'un de ses clubs de basket-ball évoluait en ligue nationale A.

Ma profession, avocat, et ma participation à la vie associative m'ont confronté à des réalités sociales et économiques diverses qui m'ont convaincu de la nécessité d'une politique communale proche des gens. Sécurité, chômage, famille, sont autant de thèmes qui me sont chers et qui doivent se trouver au centre des préoccupations politiques d'une commune. Il en est de même de l'esprit d'entreprise, élan essentiel d'une économie équilibrée.

Parti Radical

RADICAL

François AMBROSIO



45 ans, marié, 2 enfants.

Chef d'entreprise.

Membre du Conseil municipal depuis 1989, j'ai toujours privilégié le dialogue avec les citoyens, estimant que leurs sollicitations doivent trouver un écho auprès des autorités communales. Je ne peux imaginer que les élus puissent prendre des décisions en "circuit fermé", sans tenir compte de l'intérêt général.

Si j'ai choisi aujourd'hui de me représenter aux élections du Conseil municipal puis à celles du Conseil administratif, c'est avant tout pour renforcer ce dialogue essentiel à la vie de notre commune. Je souhaite également mettre à disposition de tous les Verniolans mes capacités de gestion tant au niveau des relations humaines que des affaires courantes.

En ce qui concerne nos finances, je suis convaincu qu'il sera nécessaire de dégager des priorités et ceci dans les domaines qui sont essentiellement dévolus aux communes car celles-ci ne doivent pas se substituer aux services déjà mis en place par le canton et la Confédération.

Georges BAECHLER

57 ans, marié, deux enfants.

Mécanicien de précision, indépendant. Conseiller municipal depuis 1979. Président de la commission des finances. Ancien président du Conseil municipal

L'autorité administrative n'a pas tenu ses promesses électorales, certains conseillers municipaux ont voulu consommer du fonctionnaire, on veut



intégrer des étrangers non titulaires de permis d'établissement. Pour ces raisons je souhaite poursuivre l'action engagée par notre parti. Il ne faut pas laisser libre champ à une politique démagogique, partisane des effets médiatiques, effets qui font miroiter aux citoyens qu'ils seront écoutés et aidés. C'est faux ! La majorité que j'ai connue en 1979 et celle de cette législature ont le même désir, détruire ce qui est bon et viable, pour placer leurs projets coûteux, voire ruineux, qui nous mettent aujourd'hui devant un problème insoluble, un budget déficitaire. Pour tous ces faits, il faut que vous accordiez pleine confiance au PARTI RADICAL. Avec ses candidats vous aurez l'assurance d'une transparence sur nos actions, vous aurez la certitude d'une justice sociale, mais surtout nous avons une liberté humaine et d'opinion, nous l'appliquons lors de toutes nos actions.

Ernest GREINER



49 ans, marié, deux fils.
Conseiller municipal, président du Conseil municipal en 1997-98.
Facteur, domicilié au Lignon.
Attaché à la liberté humaine et à la démocratie, je poursuivrai la voie de la recherche réaliste du bien commun.
Coureur à pied depuis 23 ans, j'ai parcouru, théoriquement, une fois et demie le tour de la Terre. Onze fois vainqueur de la " Course des élus " à

Bernex, j'ai été, à Vernier, un des créateurs des parcours mesurés au bord du Rhône. Au chapitre du sport, mon action visera à optimiser les relations entre sportifs et commune, pour une meilleure utilisation des moyens à disposition.

L'indépendance d'esprit, le courage d'agir et le respect d'autrui font que mon action politique n'est ni à gauche ni à droite, mais tout droit en avant. Mieux vivre à Vernier, tel sera mon but.

Roger FROESCH



49 ans, marié, 2 enfants. Employé à l'Etat de Genève

C'est la troisième fois que je me présente devant vous, électeurs de la commune de Vernier.

En effet, j'ai rejoint le Conseil municipal au cours de la législature 91-95. Puis, lors des élections suivantes, vous m'aviez redonné votre confiance, Aujourd'hui, fort de cette dernière, j'ai décidé de continuer mon combat au sein du législatif verniole.

Les principales motivations qui m'ont poussé à me présenter comme candidat au Conseil municipal sont :

- améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants de Vernier ;
- augmenter la sécurité de nos aînés et de nos enfants ;
- veiller à ne pas gaspiller inutilement les deniers publics en gérant plus sérieusement Vernier ;
- favoriser l'implantation de nouvelles places de travail ;
- aider nos jeunes à s'intégrer dans la vie sociale.

Eric GRANDJEAN

30 ans, marié, 2 enfants. Attaché de presse à la police cantonale genevoise.

Vernier est un modèle de tolérance, de générosité et d'ouverture dans des domaines comme l'assistance so-



ciale, l'accueil des populations en détresse, la mixité des habitats ou le soutien aux nécessiteux. Ceci est exemplaire et doit continuer mais, depuis 4 ans où la majorité a changé, les finances communales sont au plus mal. Il devient donc urgent de savoir dire " Continuons mais n'en faisons pas plus ! ". Vos élus doivent s'occuper en priorité de toutes les personnes qui résident dans notre commune : aussi bien celle qui, faibles, devraient être aidées et secourues, comme celles qui, ne respectant pas les lois en vigueur, devraient être poursuivies et condamnées. C'est à ces objectifs que je m'attellerai principalement si le résultat des urnes me désignait pour un nouveau mandat.

Josette MONNIER



47 ans, mariée, 2 enfants. Infirmière et femme au foyer.

Après avoir obtenu un diplôme d'infirmière en soins généraux, j'ai exercé ce métier plusieurs années durant. Grâce à celui-ci, j'ai pu être à l'écoute des gens et j'ai essayé de répondre à leurs besoins. Très attachée aux problèmes humains et sociaux, je voudrais poursuivre ce but au niveau communal.

J'ai œuvré au sein de l'ASPEL (Association des Parents d'Elèves du Lignon). Je suis membre du groupe d'organisation " Troc Lignon Jouets ", secrétaire de la FSG Aire-Le Lignon et milite dans le cadre de " Mieux

vivre à Aïre-Le Lignon".
 Mes loisirs favoris sont le tennis, la course à pied, la gymnastique et le ski. C'est dans cet état d'ouverture et de dialogue que je me présente à ces élections.

Antoine ALARCON



57 ans, marié, 2 enfants. Conseiller en formation - enseignant CIG.

Les 4 années passées, de 91 à 95, comme président municipal m'ont permis de mieux connaître la commune de Vernier et les problèmes de ses différents quartiers.

Nombreux sont les problèmes qui me préoccupent comme la sécurité des enfants et des personnes âgées ainsi que l'environnement, la circulation, la qualité de vie et la représentation des quartiers périphériques.

C'est grâce à l'expérience qu'il m'est possible d'envisager une politique réaliste, adaptant les priorités des besoins aux disponibilités financières, ceci afin d'éviter l'augmentation des impôts communaux ou l'endettement, tout en favorisant le progrès social.

Dans cet esprit de réalisme et avec l'intention de favoriser des compromis avec les autres groupes, je vous propose ma candidature pour la législature 1999-2003.

Dominique MEYER-TROTTE



42 ans, marié, 2 enfants. Architecte, chef de service.

Habitant la commune de Vernier depuis 1984, je souhaiterais aujourd'hui participer activement à la vie de notre commune.

Je suis particulièrement sensible aux tensions sociales actuelles, aux problèmes de sécurité et à un aménagement du territoire cohérent et contrôlé. Cela implique à la fois d'être à l'écoute de la population mais également de la rigueur à court, moyen et long terme. Je suis positif de nature, pragmatique et attaché à une valeur phare : " le bon sens ". Les grandes théories stériles et idéologiques n'ont plus de sens; aujourd'hui, il faut avancer, trouver des solutions ensemble, et les mettre en application.

Eric SAUVAIN



33 ans, marié, 2 enfants.

Technicien électricien.

Ma motivation principale est que je ne puisse plus me contenter de me plaindre des décisions prises par le politique en place. Celui-ci ne me plaît pas, que ce soit dans sa manière de gérer les affaires communales ou dans sa tendance politique.

De ce fait, la possibilité qui s'offre à moi est de faire valoir d'autres objectifs à la population, de faire savoir aux électeurs qu'il existe d'autres façons de gérer une commune, de montrer que les jeunes peuvent s'investir. Il faut inciter les gens à prendre position sur les décisions prises, qu'ils se sentent concernés par la communauté dans laquelle ils vivent, qu'ils soient pleinement responsables de la qualité de vie dans leur commune.

Je ne suis plus d'accord de me complaire dans un système qui ne laisse pas de place aux réalités économiques actuelles. Les priorités de certaines personnes m'échappent quand on connaît la situation économique

de la commune.

N'oublions pas LIBERTE HUMAINE et JUSTICE SOCIALE.

André LOVIS



44 ans, marié 2 enfants.

Employé de l'Etat de Genève.

" Tout tenter ensemble "

" Maintenant ou jamais ". Cette devise chacun la connaît pour l'avoir vérifiée au moins une fois dans sa vie. Mais aujourd'hui, l'idée de voir notre commune de Vernier retrouver un équilibre financier en préservant les libertés humaines et une justice sociale lui donne, plus que jamais, un caractère d'actualité.

C'est pourquoi, après plus de 10 ans à la tête d'un mouvement sportif, j'ai décidé de SERVIR ma communauté sur la base de mes acquis. Comme de très nombreux concitoyens, je suis persuadé que c'est le moment de " tout tenter ensemble " pour rétablir une qualité sociale et économique digne d'être transmise à nos descendants. C'est dans le même état d'esprit que je souhaite défendre et revaloriser les quartiers périphériques de Vernier.



Mathias BUSCHBECK

Agé de 23 ans, habite à Aïre-Le Lignon depuis toujours. Etudiant à l'Université de Genève en géographie.

Membre de nombreuses associations tel Greenpeace ou le WWF.

Actif dans le scoutisme genevois et footballeur au FC Aïre-Le Lignon à ses heures. Une passion, le vélo, pratiqué autant comme sport que



Otto CADUFF



moyen de transport quotidien.

Il est important de maintenir des équilibres autant écologiques que sociaux et économiques. L'accélération actuelle de la mondialisation économique se fait trop au détriment de ces équilibres, dans les rapports quotidiens des hommes entre eux et avec leur environnement. Il s'agit alors de défendre la qualité de la vie de chaque individu et de favoriser un esprit de solidarité.

Myriam MARTENET



Conseillère municipale depuis 1991, personne active au foyer depuis 1994, et maman de trois enfants, mes priorités sont la qualité de vie dans les différents quartiers de la commune et un essor économique respectueux de l'environnement.

La présidence du Conseil Municipal en 1996-97, m'a permis de mieux connaître les associations de ma commune avec les préoccupations propres à chaque quartier.

Etant donné les difficultés économiques actuelles, les problèmes sociaux, la protection de notre environnement, les quatre années à venir seront un défi que je prendrai à cœur de relever.

Une collectivité publique doit avoir une vue d'ensemble. C'est pourquoi je suis consciente que tout le monde ne pourra être satisfait.

58 ans, est originaire de la vallée romanche de Surselva dans le canton des Grisons. Il habite le canton de Genève depuis près de 30 ans.

Il siège au Conseil Municipal depuis 1990. De 1985 à 1989 il a été député au Grand Conseil genevois. Il est membre du Comité de la Caisse de Prévoyance CIA et actif dans la coopérative PHEBUS, qui s'occupe de la mise en œuvre des énergies renouvelables.

Otto Caduff s'intéresse beaucoup aux nouvelles technologies, comme Internet et les Multimédias.

Pendant le peu de temps libre qui lui reste, il aime les balades à la montagne et le jardinage aux jardins familiaux de Villars à Châtelaine.

Nicolas ROLL



Ce père de deux enfants est né à Genève voici quelque quarante-quatre ans. Elevé au sein d'une famille d'artistes, il n'a pas grandi à l'ombre des préjugés mais, au contraire, à la lumière de la tolérance.

Le respect des Hommes et de l'Environnement, il le pratique quotidiennement à travers son métier d'architecte. Pour lui, le devoir d'un gouvernement n'est pas de protéger la Nature au détriment des Hommes ou le contraire mais de rechercher l'équilibre entre ces deux entités indissociables et complémentaires.

Son but est de contribuer à donner aux générations futures une planète où la Nature ne soit pas un musée et où le développement ne soit pas réservé à l'égoïsme d'une poignée de nantis iconoclastes.

Actif au sein de fondations immobilières et d'associations professionnelles, il y observe récemment une meilleure compréhension des problèmes liés à l'énergie. Persuadé d'être sur la bonne voie, il souhaite persévérer dans son action pour une Ecologie raisonnable.



Quelques points de notre programme :

Aménagement du territoire

Durant les années 1996 et 1997, le Conseil municipal s'est penché sur une vision à long terme de l'aménagement du territoire de la commune de Vernier. Ces discussions ont abouti à la réalisation d'un plan directeur communal. Pratiquement toutes les options qu'il contient sont compatibles avec notre vision du futur de la commune. Il convient donc de l'appliquer et de le faire respecter lors de toute réalisation publique ou privée sur le territoire communal.

Environnement

Il faut débloquer le projet d'amélioration des infrastructures de collecte sélective des déchets recyclables afin d'atteindre les objectifs du plan cantonal de gestion des déchets 1998-2002.

Espérons que les quatre prochaines années permettront de débloquer le dossier du Bois-de-la-Grille, situé au cœur de la commune, et de lui offrir la protection qu'il mérite.

Administration communale

Pour la fonction publique, les Verts donneront la priorité à la sauvegarde des postes par rapport aux conditions de rémunération.

Il faudra développer le partage du travail, une notion qui n'a malheureusement pas été intégrée dans le nouveau statut du personnel entré en vigueur le 1er janvier de cette année.

Transports

Ces dernières années, la plupart des

routes de desserte des quartiers ont été limitées à 30 km/h. Il s'agit maintenant d'adapter progressivement ces voiries afin que les automobilistes respectent naturellement cette limitation de vitesse.

Bâtiments

Les possibilités d'investir étant fortement limitées pour ces prochaines années, il faudra privilégier un ou deux projets et les mener jusqu'à la construction, plutôt que de multiplier les études qui ne débouchent sur aucune réalisation, comme cela a été fait ces dernières années.

Programme complet sur Internet : www.Verts.ch/Vernier
ou sur demande : case postale 735, 1214 Vernier ou au 800.38.48.
Des questions ? vernier@verts.ch

libéral

BENELMOUFFOK Zerrouk



Né en 1934. Marié, père de deux enfants.
Habite Genève depuis 1962, Vernier depuis 1971.
Licencié en sciences économiques de l'Université de Genève.
Ancien instituteur. Ancien économiste aux Nations Unies.
Président de l'Association libérale de Vernier.
Conseiller municipal sortant, membre des commissions sociale et humanitaire, des transports et de la sécurité routière ainsi que des sports et des espaces verts.
Aime la vie de famille, la lecture et l'histoire. Pratique la marche.

Les points du projet libéral que je défendrai :

Finances : retour à l'équilibre budgétaire sans augmentation du centime additionnel; éviter tout projet dont le budget de fonctionnement n'est pas prévu.

Social : avec la refonte du système d'aide sociale qui va voir le jour, au niveau cantonal, veiller à ce qu'il n'y ait pas de doublons.

Aménagement : s'accorder une pause et éviter les déclassements de terrains agricoles. Pour les parcelles déjà déclassées, n'accepter que les projets de construction avec une faible densité d'occupation au sol.

BRON Gilles-Olivier



Né en 1976, habitant des Avanchets. Etudiant en histoire.
Actuellement, je prépare une licence en histoire et étudie le romanche (demi-licence) et les problèmes que rencontre la quatrième Suisse.
Par ailleurs, je fais partie de la société d'Histoire et d'Archéologie de Genève (SHAG) et d'une association de sauvegarde de vieux trolleybus (AGTB).

Ancien président du Parlement des Jeunes de Vernier, cela fait longtemps que je m'intéresse à la vie communale et que je tente de faire participer plus activement les jeunes à celle-ci. A 22 ans, il est temps pour moi de m'impliquer d'avantage en politique et de pouvoir enfin défendre mes convictions libérales.

Mes principaux objectifs?

Améliorer la qualité de vie à Vernier avec des finances qui le permettent; supprimer les doublons inutiles, mais sans que cela soit au détriment de l'autonomie communale; relayer les idées des jeunes (et celles des autres) auprès des autorités tout en les faisant s'impliquer davantage; dévelop-

per les relations de transports entre les divers quartiers de la commune.

CHERIX Janine



Née en 1930 à Châtelaine. Mariée, mère d'un fils. Secrétaire retraitée. Conseillère municipale, membre de la Commission culturelle, membre des Commissions sociale, de l'environnement, des pétitions et des naturalisations.

Membre du Comité de l'Association genevoise pour la protection des villas et de leur environnement.

Aime la nature, les animaux, les randonnées en montagne à pied ou à ski. Aime également l'histoire et la musique.

Ses priorités pour la prochaine législature:

HABITAT : FAVORISER LA MIXITE. Ne sacrifier pas les zones villas qui nous restent : elles sont le poumon écologique de notre commune.

PETITE ENFANCE : LES ENFANTS D'ABORD. Le système actuel est tellement aberrant que le coût de la petite enfance a augmenté de moitié pendant les quatre dernières années sans prestations supplémentaires.

HARDER Reynald



Né en 1932, à Lausanne. A Genève depuis 1945. Imprimeur à la retraite. Ancien conseiller municipal. Aime la musique classique, la lecture, sensible à la nature.

Pratique la course à pied, le basket-ball, le tennis, le ski alpin et de fond, le tout pour mon plaisir.

Sensible à la qualité de la vie, je vouerai une attention particulière à ce que plus aucune dégradation ne soit acceptée sur la commune : aéroport, autoroute, train, circulation excessive. Dépôt cantonal des bouteilles à recycler et pétroliers : cela suffit !

Je souhaite qu'une grande rigueur soit appliquée concernant le budget. Il est urgent de revenir dans les chiffres noirs afin de diminuer la dette.

Un intérêt de 5 millions et demi annuellement est inadmissible : il me paraît indispensable que plus aucune dépense ne fasse appel à l'emprunt. Les acquis sociaux devront être maintenus ou réétudiés tout en faisant très attention à ne pas appliquer le système de l'arrosage.

Respecter les deniers publics qui sont ceux de notre population me semble primordial.

JEQUIER Rémi



62 ans, habitant de l'avenue Henri-Golay à Châtelaine.

Consultant, ancien secrétaire général du Département des finances.

De par mon emploi à l'Etat de Genève que j'ai quitté en 1991 pour exercer d'autres activités, je suis bien sûr intéressé par les questions financières. Ayant créé, en 1965, le poste de responsable de l'élaboration technique du budget cantonal, je n'ai cessé de m'occuper de comptes publics depuis cette époque.

Dès lors, c'est entre autres les aspects financiers des tâches municipales de la Ville de Vernier qui motivent ma candidature. Il s'agit en effet d'allouer au mieux les ressources disponibles afin de fournir les prestations communales les meilleures possibles aux habitants.

Rappelons qu'avec presque 29'000 personnes, la Ville de Vernier est la

première commune suburbaine du canton. Cette population comprend environ 7'300 jeunes de moins de 20 ans, 18'200 communiens entre 20 et 56 ans et 3'500 personnes de plus de 65 ans.

Elle est répartie, de par la géographie de la commune, entre plusieurs lieux distincts les uns des autres, sur une superficie de 768 hectares, ce qui implique que chaque secteur reçoive sa part de ressources.

KUFFER Eugen



Né en 1935, père d'un enfant, je vis dans la commune de Vernier depuis 1965.

J'exerce la profession de comptable et exploite avec mon épouse une fiduciaire à Aïre.

Entré au Conseil municipal il y a deux ans, je participe à la commission des finances, ainsi qu'à celle des bâtiments et de l'énergie où je me suis investi à 100%.

La commission des finances a élaboré pendant l'année 1998 le nouveau statut des employés communaux. Celle-ci s'occupe également du contrôle du budget et des comptes de la commune.

Mon 1er objectif : diminuer la dette de la commune qui s'élève actuellement à 115 millions, sans aucune augmentation des impôts communaux.

Mon 2e objectif : sauvegarder les espaces verts et les jardins familiaux.

Mon 3e objectif : faire en sorte que la jeunesse, les habitants, les sociétés et les entreprises trouvent une qualité de vie plaisante afin de pouvoir vivre correctement dans notre commune.

LAMORGESE Claude

Né en 1964 à Genève, marié et père de deux enfants.

Scolarité à Genève. Certificat de capacité en électricité. Diplôme de maîtrise fédérale en électricité.

Administrateur et associé d'une en-



treprise d'installations électriques à Genève groupant 30 collaborateurs, je connais les préoccupations des PME. Eléments essentiels dans la vie économique du pays, celles-ci remplissent un rôle et une fonction notablement sous-estimée par nos autorités.

Fan de sports, je pratique le ski, le tennis et le basket-ball. J'aime la nature et les randonnées en famille.

Je souhaiterais contribuer à ce que la gestion d'une commune aussi importante que la nôtre soit soumise aux mêmes contraintes financières de gestion et d'organisation qu'une PME.

RONGET Pierre



Né en 1944, marié, père de deux filles. Licencié es lettres.

Directeur chargé du secteur élèves et enseignement à la Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire.

Vice-président du Conseil municipal, président de la commission des nuisances et de la commission des naturalisations.

Dirige un chœur liturgique à l'Eglise orthodoxe.

Constat : La commune de Vernier souffre d'une détérioration constante de l'environnement à cause de nuisances dues à l'aéroport, au trafic routier, autoroutier et ferroviaire.

Par ailleurs, comme beaucoup d'autres collectivités locales, les fi-

nances verniolanes sont catastrophiques.

Ce double constat définit les priorités, qui ont toujours été les miennes depuis mon entrée au Conseil municipal en 1979.

Priorités : Sans des finances saines, aucune gestion et aucune politique sociale ou culturelle réalistes. Mon objectif est de rétablir l'équilibre des finances et de diminuer la dette communale.

Quant aux nuisances de tous ordres, je me battrais comme je l'ai fait jusqu'à ce jour pour contraindre les autorités responsables à prendre les mesures de protection indispensables pour que la qualité de la vie des habitants de Vernier s'améliore.

SILVA Ivo



Né en 1960, Ivo SILVA est marié et père de deux enfants.

Après avoir acquis son CFC d'employé de commerce, il a entrepris des études supérieures qui lui ont permis d'obtenir le diplôme fédéral d'Economiste d'entreprise ESCEA/HES.

Après avoir travaillé dans l'hôtellerie et à l'Office du Tourisme de Genève, il est actuellement chef du personnel des Etablissements Publics Socio-Educatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE).

Ancien conseiller municipal à Vernier, Ivo SILVA s'est présenté comme candidat aux dernières élections pour le Grand Conseil.

Au niveau de ses activités, on peut citer :

- Chef de service à l'Etat-major de la Protection civile de Vernier;
- Séminariste en ressources humaines auprès des Ecoles supérieures de Commerce de Genève;
- Membre du Groupe «Justice» de la Compagnie 1602;
- Membre de la Société Suisse de Gestion du Personnel;

- Commissaire à la Commission de Surveillance et de Gestion de la CEH;
- Trésorier de l'Association Recherche Information Handicap.

Ses intérêts personnels sont sa famille, l'informatique et l'Internet, la culture tibétaine et la lecture.

L'économie, les finances, les ressources humaines, la formation et la culture sont ses principaux domaines d'intérêts politiques. Son objectif principal : la lutte contre le chômage.

ZUFFEREY Georges



Né en 1948 à St-Luc (VS), marié père d'une fille.

Maturité classique, licence en droit et brevet d'avocat. Diplôme de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Responsable de l'agence régionale de Genève d'une assurance.

Membre de l'Association libérale de Vernier. Nouveau candidat.

Aime la vie de famille et la lecture.

En qualité de nouveau candidat, l'ensemble de l'activité de la commune de Vernier m'interpelle et m'intéresse. Ma formation et ma profession m'orientent toutefois vers les priorités suivantes:

Vie Sociale : Les difficultés conjoncturelles actuelles engendrent des situations que la collectivité publique doit gérer et soutenir en évitant les abus.

Environnement : Le développement harmonieux de la commune et la lutte à l'encontre des nuisances de l'aéroport doivent être poursuivis, la qualité de la vie de la population en dépend. L'équilibre de finances et la vie culturelle font également partie de mes préoccupations.



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

NATEL: 079 / 203 99 62

FAX: 341 67 72

Ouverture d'un cabinet de physiothérapie au Lignon

Danielle Kern
a le plaisir de vous faire part
de l'ouverture de son
cabinet de physiothérapie
au 40, avenue du Lignon,
5e étage.

Tél. 797 20 28.

MENUISERIE AGENCEMENTS

P. HAGMANN

6, ch. des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 796 06 32

Fax 796 08 62

Les artistes et Créateurs Amis du Lignon

(LACAL) font la fête à la salle communale du Lignon, avec d'autres associations verniolanes de tous les quartiers de la commune **du 23 au 26 septembre** avec, nous le souhaitons, votre association.

Si vous êtes intéressés, prière d'envoyer votre inscription à la case postale 247, 1219 Châtelaine. Nous vous enverrons de plus amples détails, car un pré-projet existe.

Les piles

POURQUOI LES RECUPERER ?

Les piles représentent la part la plus polluante de nos ordures ménagères, en raison de leur forte teneur en substances dangereuses telles que mercure, cadmium, zinc, plomb, etc. Si les piles sont éliminées avec les ordures ménagères, toutes ces substances toxiques vont se concentrer dans la biosphère et, à moyen terme, elles risquent de constituer un danger pour la vie des humains, des animaux et des plantes.

QUE FAUT-IL RECUPERER ?

Les piles de TOUTES LES CATEGORIES sont considérées comme des déchets spéciaux, y compris les piles "vertes". Toutes les piles sans exception (piles classiques, piles bouton, piles rechargeables ou accumulateurs, etc.) doivent donc être ramenées dans des points de collecte.

QUE DEVIENNENT-ELLES ?

Depuis 1991, une taxe est prélevée sur chaque pile vendue en Suisse (5 à 10 centimes selon le type de pile), afin d'assurer son recyclage. L'argent ainsi récolté est géré par une fondation (OEP) qui finance le traitement auquel procèdent les deux seules usines de recyclage de piles au monde : BATREC SA à Vimmes (BE) et RECYMET SA à Aclens (VD). Une bonne partie des métaux qu'elles contiennent seront remis sur le marché après traitement.

En Suisse, près de 40% des piles sont encore jetées à la poubelle, alors que leur récupération est obligatoire depuis 1986.

ACTIONS COMMUNALES

La commune de Vernier a implanté, en plus des récupérateurs situés à l'arrière des bennes à verre, des bidons ou des cartons dans toutes les écoles de la commune.

Chaque élève est informé qu'il peut amener des piles à l'école pour qu'elles soient recyclées.

Emplacements des récupérateurs de piles

La reprise des piles est assurée par les grands magasins et les points de vente spécialisés, en plus des emplacements suivants :

1. Vernier I Via de Coisson, au fond du parking de l'école.
2. Vernier II Angle ch. de l'Echarpine, route de Vernier.
3. Avanchet-Jura Face rue du Grand-Bay 16.
4. Balexert, Parking av. de Crozet, face au Jardin Robinson.
5. Châtelaine Derrière l'école de Châtelaine.
6. Libellules Avenue des Libellules, face au No 2.
7. Haut-d'Aïre Face à l'école, chemin de Grandchamp. Emplacement éventuellement déplacé dans le parking du cimetière d'Aïre.
8. Bas-d'Aïre Angle ch. du Renard et ch. des Sellières.
9. Cité du Lignon Derrière le patio du Centre commercial.
10. Lignon Tours Lignon, terminus.

Ramassages ménagers

Déchets encombrants mardi 13 avril

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas, pneus, skis...

Déchets métalliques jeudi 15 avril

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques, jantes...

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette "recyclable" qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre de voirie ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Attention :

Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les **appareils électriques et électroniques** tels que cuisinières, télévisions, fours, ordinateurs, machines à laver, etc. doivent être impérativement **rapportés dans les points de vente**.

Les résultats du concours sur les déchets compostables du mois de février seront publiés dans le journal du mois d'avril.

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE BUREAU DE RÉVISION KUFIGEST

DÉCLARATIONS D'IMPOTS
COMPTABILITÉS
ASSURANCES/CAISSE MALADIE
GÉRANCE DE FORTUNE
CONSEILS D'ENTREPRISES
ORGANES DE RÉVISION

Chemin de l'Alouette 7, Aïre (derrière la Poste d'Aïre)
Téléphone 022 796 35 74 ou Natel 079 442 23 17
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES ET PERSONNALISÉES



COMMUNE DE VERNIER

le Service des sports cherche

hôtesse-caissière pour la Piscine du Lignon

bonne présentation, capable de tenir une caisse informatisée et habituée aux contacts avec le public.

Horaire : env. 20,25 heures / semaine,
comprend 1 week-end sur 2
Période : du 15 mai au 5 septembre 1999

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
Commune de Vernier, Service des sports,
30, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon - Tél. 796 62 96.

Les samaritains de Vernier organisent un

cours de sauveteurs

(obligatoire pour le permis de conduire)

les **19, 21, 23, 26 et 28 avril 1999**

de 20h à 22h

à l'école de Balexert.

Informations et inscriptions au 827 37 57.

G. FURCOLO

Maçonnerie – Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures – Piscines



8d, chemin Mouille-Galand – 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

ECOLE DE TENNIS ET DE BADMINTON

Au Tennis d'Aïre, le mercredi.

2ème période :
juaqu'au 30 juin 1999

TENNIS (de 8 à 16 ans)

Prix :
paiement au comptant, à l'inscription,
Fr. 135.—/16 leçons.

BADMINTON (de 9 à 18 ans)

Prix :
paiement au comptant, à l'inscription,
Fr. 64.—/16 leçons.

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Renseignements :
Tennis d'Aïre, tél. 796 21 98.

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE VERNIER-VILLAGE

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 27 mars.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le comité de l'AIVV

Impôts 1999

En direct des centres sociaux de votre quartier

La Commune de Vernier met à nouveau à disposition **deux permanences** pour le remplissage des déclarations fiscales, une au Centre social du Lignon et une au Centre social de Châtelaine.

Ces permanences s'adressent aux habitants de la Commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leur déclaration et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à un fiduciaire.

Néanmoins, une participation financière vous sera demandée.

Répartition dans les quartiers :

Lignon - presque d'Aïre

Centre social du Lignon
78, av. du Lignon - 1219 Le Lignon
tél. 796 63 11

**Châtelaine, Libellules,
Vernier, Avanchets**

Centre social de Châtelaine
4, ch. de l'Etang - 1219 Châtelaine
tél. 979 06 06.

Il est indispensable de téléphoner pour prendre **rendez-vous** dès que vous êtes en possession des **justificatifs de vos revenus 1998 ainsi que de votre déclaration.**

Limite de revenus :

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu

annuel n'excède pas :
Fr. 40'000.- personne seule
Fr. 50'000.- couple
Fr. 60'000.- famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :
Fr. 25'000.- personne seule
Fr. 40'000.- couple/famille

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener, selon votre situation personnelle :

1. AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année 1998
- attestation OCPA (prestations versées en 1998)
- attestation retraite éventuelle 2^e pilier (1998)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.1998)
- cotisations assurance maladie 1998
- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes 1998.
- frais médicaux pour régime, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 1998

2. SALARIÉS :

- attestation salaire 1998
- attestation chômage, attestation indemnités PCMM 1998
- attestation indemnités pertes de gain 1998

- attestation allocation logement, allocations familiales 1998
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.1998)
- cotisations assurance maladie (1998)
- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes 1998
- certificats médicaux pour régime, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 1998
- pension pour personne à charge.

Association ABC

Artisanat - bricolage - création

Exposition-vente
au Centre commercial du Lignon
du 22 au 27 mars 1999.

Mieux-Vivre à Aïre-Le Lignon

Une maison,
un toit pour les habitants

Après la Fête du " Mieux-Vivre à Aïre-Le Lignon " des 25 et 26 avril 1998, un groupe de personnes s'est retrouvé pour donner une suite autour du thème : " Quelle organisation pour une meilleure qualité de vie ".

Cette réflexion a conduit à un projet nommé " Une maison, un toit pour les habitants et un conseil ", dont le but est de permettre le développement de projets collectifs et individuels.

Il va se concrétiser par

**la constitution
d'un conseil de quartier :
le lundi 22 mars 1999**

dans le local des cuisines scolaires au sous-sol de la salle des Fêtes du Lignon (pour l'horaire, consulter Canal 29 et les affiches).

Tous les habitants intéressés par la vie du quartier sont convoqués et attendus nombreux à cette assemblée constituante.

Tout sous LE MÊME TOIT

FINANCES	Epargne/ Gestion de Fortune/ Placements
IMMOBILIER	Achat/ Vente en Suisse / France voisine
FIDUCIAIRE	Déclarations fiscales 1999
ASSURANCES	Choses/ Prévoyance sur mesure/ Maladie
ENTREPRISES	Lancement/ Administration/ Bouclément

MicroGestion

Agrée par la Commission Fédérale des Banques (CFB)
Av. Casati 27 / 1211 Genève 28 / Tél.: 796 15 50 / Fax 796 15 22
Pour VOUS au Centre Commercial de BALEXERT

Vernier-5 Mai 1902-Canada



1^{ère} fête des Vignerons

Photographie aimablement prêtée par M. Jean Roch à Vernier

- ▶ MAÇONNERIES PAYSAGÈRES
- ▶ PAVAGES, DALLAGES NATURELS
- ▶ CLÔTURES, PIÈCES D'EAU
- ▶ ARROSAGE AUTOMATIQUE
- ▶ TAILLES DES ARBRES FRUITIERS
- ▶ ENTRETIENS DE JARDINS

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier

**BUTTY
JARDINS**
maîtrises fédérales

Echos des clubs d'aînés

Membre du club d'aînés : le pourquoi et la motivation !

Dans le précédent journal de janvier-février, l'on a pu prendre connaissance succinctement du fonctionnement des Clubs d'aînés de la commune.

Le propos d'aujourd'hui, comme le laisse entendre le titre, sera le fait de trois membres féminines qui nous font part de leurs impressions : une ancienne, Rina, membre fondatrice, et deux "nouvelles", Claire et Ginette.

La fondation du Club, dit Rina, fut l'occasion propice et chaleureusement accueillie de permettre aux aînés de se rencontrer.

A l'époque, les distractions n'étaient pas foison, les possibilités de déplacement moins aisées qu'aujourd'hui. A tel point que les quelques sorties dans le canton, par exemple visite du CERN, de la boulangerie Migros ou de l'école d'horticulture de Lullier, se faisaient au moyen des transports publics, voire même à vélos, et avec quelques rares voitures. Mais l'essentiel était de participer et surtout de se rendre au local de la route de Peney, d'y pratiquer le bricolage, de s'y livrer à divers jeux et bien sûr, de "papoter" à qui mieux mieux. Puis vint l'heureuse acquisition du pavillon et

du jardin des Batailles qui permit d'amplifier les activités du club, pour les messieurs notamment, qui purent se livrer à d'épiques tournois de boules et de jass. Aujourd'hui, les rangs se sont éclaircis mais l'esprit de rendre

service et la convivialité sont encore présents et il fait bon vivre aux Aînés.

Quant à Claire et Ginette, sociétaires plus récentes, elles partagent le même enthousiasme. Heureuses d'appartenir au Club, elles disent le plaisir qu'elles éprouvent à s'y revoir et collaborer à ses activités dans la bonne humeur, et toujours prêtes, comme d'autres, à rendre service lors des permanences et des repas. Elles apprécient aussi beaucoup les excursions mensuelles, sont satisfaites de la bonne marche de la société et de l'ambiance agréable que y règne. Sans oublier, bien sûr, la commodité et l'accueillant confort du local, dont elles souhaiteraient, en chœur, qu'une présence plus étoffée le remplisse lors des jours d'ouverture.

Voici donc trois témoignages que ne peuvent qu'inciter d'autres aînés à rejoindre les rangs des clubs et susciter, chez les membres actifs, l'envie de les fréquenter plus assidûment, mis à part les excursions et les repas qui, à chaque fois, bénéficient d'une participation soutenue.



Une ancienne et deux nouvelles :
de g. à dr. Ginette, Rina et Claire

Club des aînés de Vernier-Village

Année internationale des personnes âgées

Les Nations Unies ont proclamé cette année " Année internationale des personnes âgées ".

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à Berne le 22 janvier 1999 en présence de Mme Ruth Dreifuss.

C'est Pro Senectute qui a été chargée de récolter tous les projets, informations et manifestations qui sont prévus dans toute la Suisse.

Un groupe de travail s'est constitué qui a élaboré cinq thèmes pour servir de support de réflexion aux

diverses rencontres :

- Autonomie et épanouissement personnel
- Participer - des droits et des devoirs
- Sécurité sociale et solidarité
- Traditions et changements - valeurs en mutation

Voici quelques manifestations qui se dérouleront cet automne à Genève :

1^{er} octobre 1999

Tables rondes réunissant diverses personnalités.

2 octobre 1999

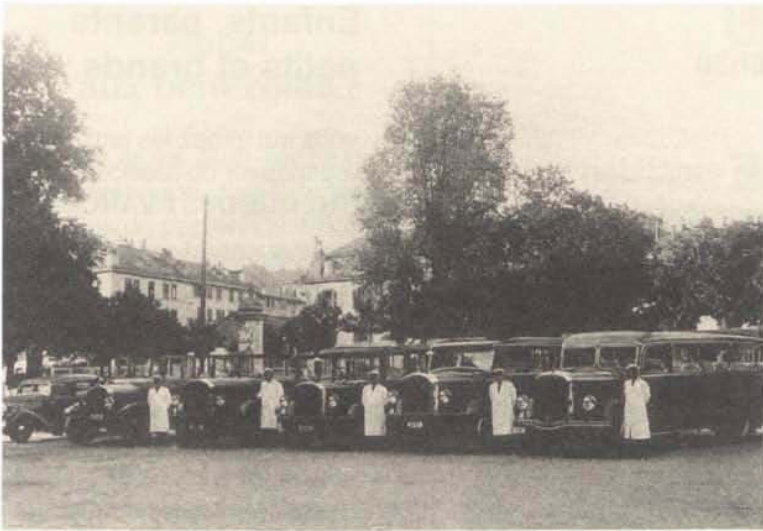
Dans le contexte de la marche mondiale il y aura une grande fête intergénérationnelle et interculturelle.

3 octobre 1999

Un grand nombre de homes inviteront la population à les visiter.

Journée portes ouvertes aux Nations Unies.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des prochains événements dont nous aurons connaissance.



Le printemps est à la porte et ce sera la reprise des excursions de nos clubs.

Ceux-ci, à l'époque où ce cliché fut pris, n'étaient pas encore fondés. Mais bien des aînés doivent encore se souvenir d'avoir été, une fois ou l'autre, trinquebalés dans ces robustes véhicules qui représentaient déjà un indéniable attrait et un moyen d'évasion apprécié.

Photo reproduite avec l'aimable autorisation de la maison Beck S.A.

**Club des aînés
d'Avanchet**

Mme Hedwige Bonny
21, rue du Grand-Bay
1220 Les Avanchets
Tél. 796 99 59 (privé)
Ouverture
le mardi
de 13h30 à 17h30.

**Club des aînés
de Châtelaine-Balexert**

Mme Aimée Brandt
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

**Club des aînés
des Libellules**

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

**Club des aînés
du Lignon**

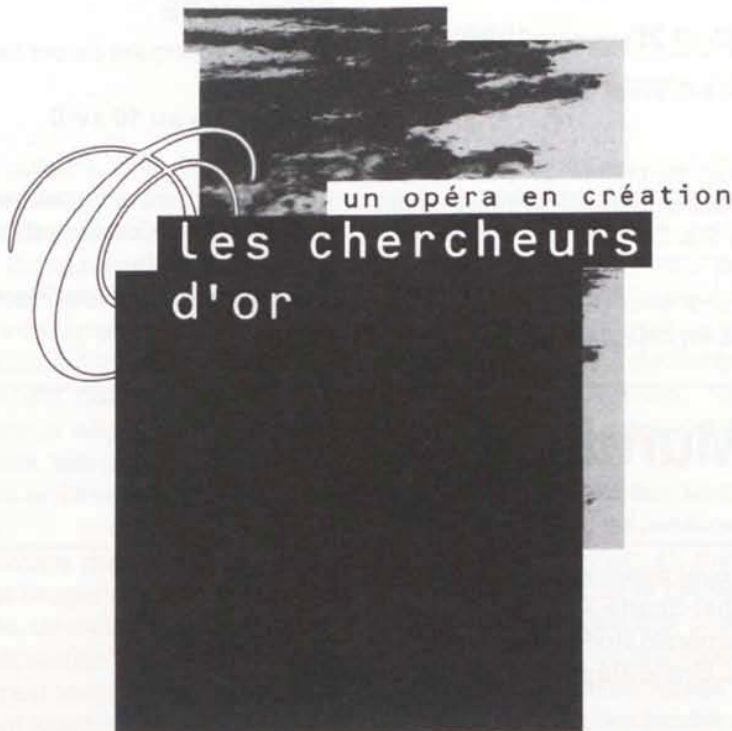
Mme Lucette L'Haire
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

**Club des aînés
de Vernier-Village**

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

**5, 7, 14, 15 mai 1999, à 20h
9, 16 mai 1999, à 17h**

Salle des Fêtes du Lignon - Genève, bus 7



De Jean-Marie Curti

Billets Fr. 30.-/AVS, étudiants, Fr. 20.-.

Stand Info Balexert, tél. 796 96 41 - Service culturel Migros, tél. 310 68 20.

Renseignements : Service culturel, commune de Vernier, tél. 306 06 86.



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G.)
et de Swisscom (P.T.T.)

uniFroid

REFRIGERATION
CLIMATISATION
RECUPERATION
D'ENERGIE

SERVICE APRES-VENTE

Plus de 45 ans d'expérience

1214 Vernier 022/341 31 60

SALLE DE VERNIER-PLACE
Samedi 17 avril 1999 à 20h30
portes à 20h

CAFÉ-THÉÂTRE



avec la troupe de Christian Routh, Les baladins de Thoiry
qui proposent un vaudeville en 2 actes riches en rebondissements
de Marc Camoletti

ON DINERA AU LIT

Pendant l'entracte, on pourra acheter au buffet boissons, pâtisseries,
gâteaux, etc. On mangera sur les tables, dans la Salle !

Entrées : adultes Fr. 10.-; AVS, étudiants, Fr. 5.-

sous le parrainage de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Enfants, parents petits et grands,

vous qui aimez les jeux,
venez découvrir ou redécouvrir la
LUDOTHÈQUE DES AVANCHETS.

A disposition : nombreux jeux pour
tous les âges de 0 à 99 ans !

LUDO I (PRÊT)

angle av. De-Baptista - rue Carqueron
lundi et jeudi de 16 à 18h, mercredi
(de novembre à avril) de 10h à 11h30.

LUDO II (ANIMATION)

6-8 rue Francois-Durafour.
Pour enfants dès 6 ans.
Mardi de 16h à 18h.

Prix : Abonnement annuel (année
scolaire) familial **Fr. 20.-**. Location
d'un jeu pour 2 semaines Fr. 1.-.

Renseignements :

M. Delaloye, tél. 796 16 05

C. Hesse, tél. 341 00 82.

Gymnastique artistique féminine

Championnats genevois, les 27 et 28 mars 1999

Centre sportif du Bois-des-Frères

Samedi 27 mars : dès 13h, catégories libres et niveau 2. Dès 19h30,
qualification internes du cadre national en vue du championnat du monde 1999
en Chine et des championnats d'Europe junior 2000.

Dimanche 28 mars : dès 10h30, prestations des niveaux 1 et 3. Dès 16h,
concours des plus jeunes gymnastes genevois en catégorie " introduction ".

Dans le mail de Balexert

Du 18 au 20 mars

SHOW MODE

avec les boutiques du centre

Du 22 mars au 10 avril

EMMAUS

Le fonctionnement de cette associa-
tion non subventionnée est méritoire.
Grande brocante.

Rencontre avec l'Abbé Pierre.

Mundialito

Avanchet-Sport F.C. informe que
le prochain Mundialito aura lieu les

2, 9 et 16 mai 1999.

Le tirage au sort se fera le 23 mars
prochain.

Les enfants désirant s'inscrire doi-
vent renvoyer le coupon-réponse ci-
contre avant cette date ou se présen-
ter le 23 mars à 8h au Centre de
quartier des Avanchets.

A renvoyer avant le 23 mars 1999 à :
Avanchet-Sport F.C.
p.a. Fernando Rodriguez
Rue du Grand-Bay 10 - 1220 Les Avanchets

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Appel aux bénévoles !

Les 24 et 25 avril prochain, la kermesse catholique de Vernier a besoin de personnes efficaces. Si vous avez quelques heures de temps libre pendant ces deux jours, annoncez-vous.

Nous acceptons avec reconnaissance toutes bonnes volontés qui puissent à la fois aider à la préparation de la salle, à la cuisine, à la buvette, au service de table, au stand de fleurs, à la récolte des lots pour la loterie, à la vente de tombola spéciale, à la pâtisserie, au bar, au café, etc.

Si cet appel laisse un petit goût d'envie à nombre de personnes actives, celles-là doivent contacter dans tarder le soussigné au tél. 797 71 80 ou 341 10 64 qui leur donnera tous les renseignements complémentaires dont ils pourraient avoir besoin.

Pour le comité d'organisation
Charly Bauquis.

Un grand merci

à trois habitants de Vernier



de g. à dr. : M. André Jeannin, Mme Ursula Tripod et M. Roger Vetter, qui ont bénévolement, tout au long de l'année entre 16h et 18h, conduit en

minibus les enfants des activités surveillées de la commune, à la demande de leurs animatrices parascolaires, vers différents lieux d'animation : cinémas, piscines, patinoires, spectacles, musées, parcs publics ou équipes parascolaires d'une autre école. Merci aussi à la mairie d'avoir mis gracieusement un minibus à la disposition des équipes parascolaires qui peuvent ainsi, de temps en temps, varier leurs activités, pour le plus grand plaisir des enfants concernés.

Au nom du service parascolaire :
Yves Delieutraz, resp. de secteur

Nous recherchons d'autres personnes bénévoles désireuses de donner un coup de main en conduisant de temps en temps le minibus communal au profit des enfants des activités surveillées (4 à 10 ans), accompagnés de leurs animatrices parascolaires. Merci d'avance de vous faire connaître par tél. au 309 08 22.



Le bon conseil du bpa

“ Attends, regarde, écoute, avance ! ”

On voit toujours après les vacances, et en particulier au début d'une nouvelle année scolaire, d'innombrables enfants debout au bord de la route, désarmés et perplexes, visiblement désireux de traverser la route dangereuse. Ces enfants désécurisés ont peur. La peur, dans la circulation routière comme ailleurs, est mauvaise conseillère, elle peut conduire à des réactions erronées et ainsi à des accidents.

Nous savons que les enfants sont parmi les usagers de la route les plus menacés. Un enfant qui a un accident de la circulation, un enfant qui en meurt, c'est toute une famille qui est durement touchée, des parents, des proches, mais aussi le conducteur " coupable ".

Le Bureau suisse de prévention des accidents bpa est d'avis qu'il faut enseigner aux enfants, avec patience et sensibilité, comment ils doivent se

comporter en tant qu'usagers de la route, afin que leur jeune vie ne soit pas mise en danger. A cet égard, l'enseignement le plus important et le plus efficace est incontestablement le " bon exemple ". Ensuite, l'application consciente d'une devise qui a fait ses preuves : " Attends, regarde, écoute, avance ! ", peut contribuer à la sécurité.

Par ailleurs, l'enfant doit savoir qu'il doit toujours utiliser les passages pour piétons (là où il y en a), mais être conscient du fait que le passage zébré ne lui offre pas une protection absolue. En tant qu'automobilistes, ou conducteurs de véhicules en général, nous ne devons jamais oublier que les enfants qui vont au jardin d'enfants ou à l'école élémentaire sont plus petits que les adultes et qu'il leur manque la " vision générale " du trafic. Ils ont du mal également à estimer correctement les distances

et les vitesses, ils n'ont aucune idée de la longueur des chemins de freinage et éprouvent des difficultés à se concentrer sur plusieurs choses à la fois. La circulation routière exige des adultes une concentration totale. L'enfant, à cet égard, est sollicité dans une mesure beaucoup plus importante encore.

LA MACAV

48, rue du Village,
9h30-11h30 et 14h30-17h30,
sauf le dimanche et le lundi matin.

jusqu'au 30 mars 99

SARAH SCHOLL
peintures à l'huile

PIERRE DELLENBACH
le fer en mouvement

Petites annonces - A votre service gratuitement

A vendre

Fond d'appartement. Tél. 341 67 51 (répondeur si absent).

Lit pin massif 90 x 200 avec sommier et tablette de nuit. Très bon état, Fr. 300.-. Tél. 341 10 72.

Guitare classique avec housse, Fr. 150.-. Tél. 797 43 36.

Machine à coudre Brother (avec accessoires et mode d'emploi). Fr. 100.-. Tél. + fax 797 36 70.

Canapé 3 places (3 éléments assemblés) et 2 fauteuils, tissu brun foncé, réglage des dossiers haut ou bas individuellement, très bon état, Fr. 700.-. Tél. 796 84 95.

1 lit 90 x 190 avec matelas, décor chêne, Fr. 150.-. 1 aquarium complet, sans poissons, Fr. 100.-. 1 vélo garçon 12 vitesses, Fr. 120.-. 2 paires de souliers foot + chaussettes protège-tibias, pt 40, Fr. 100.-. Tél. 341 25 66.

2 vélos de course de marques Vifian et Legnano, Fr. 250.- seul., plus une paire de roues. Tél. 796 25 32.

Opel Kadett automat., dir. ass., 56'000 km, expertisée le 9.02.99. 4 pneus neufs, radio. Fr. 4500.-. Tél. 797 14 27.

Machine à café Espresso Bar blanche, avec le moulin. Fr. 200.-. Tél. 797 54 52.

Accessoires bébé + habits bébé taille 56 à 74, en excellent état et prix très intéressants. Tél. 341 15 06.

Recherche

Recherche box fermé ou petit local, bas prix. Association Suisse-Maroc. Tél. 341 52 21, fax 341 52 28.

Appartements - Villas

Région Montana, appart. attique 4 1/2 p., cuisine, aménagée, blacon, cave, garage et place de parc. Vue imprenable. Tél. 0033 613 47 53 43.

A votre service

Femme responsable cherche heures de ménage. Tél. 797 37 91.

Anglais intensif, efficace. Professeur expérimenté, enseignement groupes et privé tous niveaux. Mr Richard, tél. 796 41 52.

Homme sérieux s'occupe de vos jardins, Fr. 25.-/heure. Tél. 797 08 45.

Débarras de cave, déménagements et récupération (vêtements, bibelots, etc.).

Ch. De-Maisonnette 45, 1219 Châtelaïne, ass. Brico-Jeunes.

Art martial - wat-kho-thaï stadium - mieux-être, cours de capoeira, boxe thaïlandaise, boxe anglaise et self-défense. Techniques simples et utilisables rapidement, basées sur la boxe thaïlandaise et la lutte. Cours gratuits pour toutes et tous dès 12 ans.

Salle de gym de l'école d'Avanchet-Salève le lundi de 20h à 22h et le mercredi de 14h à 17h et de 20h à 22h.

Renseignements : Ass. Brico-Jeunes, tél. 796 51 98.

Jeune fille parlant espagnol garderais petits enfants. Heures à convenir. Tél. 796 59 92.

Jeune fille parlant espagnol cherche heures de ménage ou nettoyage de bureau. Tél. 796 59 92.

A louer

Box, largeur passage porte 198 cm, dans parking fermé, ch. De-Maisonnette, Châtelaïne. Fr. 128.-. Tél. 079 626 51 45.

Collioure, spacieux F2 à louer 1-15.06 et 16-31.07.99. Dans résidence privée avec piscine, tout confort. Tél. 796 91 08 (repas).

A louer

A louer dès le 15.3.99, 4 pièces, traversant avec balcon, verdure, calme, proche des communications, commerces et écoles. Loyer avec charges et box : Fr. 1418.-. Part sociales Fr. 14'700.-. Tél. 341 67 51 (répondeur si absent).

Urgent, 3 pièces, excellent état, calme, à Châtelaïne. Fr. 860.- c.c. + parking Fr. 50.-. Libre dès le 1.4.1999. Tél. 079 206 61 78.



ARBO TECH SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET
TAILLES DE FORMATIONS

BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41
fax 022 341 45 10



péra-Studio de Genève

LES CHANTIERS DE L'OPERA

bulletin No 4

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Durant ce printemps, les chantiers de l'opéra travaillent à plein régime. C'est l'occasion de faire des rencontres, d'aller boire un verre chez les nouveaux amis.

Telle personne de la ville découvre que l'intérieur du Lignon n'est pas si mal du tout ! Tel enfant de Balaxert se réjouit de côtoyer un nouveau monde. Un atelier de mécanique voisin s'émerveille de construire lui-même le décor; les chanteurs vont arriver, on se prépare, l'orchestre attend ses partitions, les accessoires se reposent, tout frais, dans leur atelier, en attendant de servir sur scène; les projecteurs, les tissus, le bois, le plexiglas investissent la salle du Lignon; on est impatient de savoir à quoi peut bien ressembler cette musique, dont les chœurs disent qu'elle leur plaît bien.

C'est que, diable, il s'agit d'une création !

Si vous voulez vous joindre à l'un de nos ateliers (voir annonces), pas de compétence spéciale mais de la bonne volonté et du sourire !

Jean-Marie Curti,
directeur artistique de l'Opéra-Studio de Genève



Pour prévenir les maux de dos

L'Ecole du dos de la Ligue genevoise contre le rhumatisme vous propose un cours de **BACKADEMY**.

Vous y apprendrez à adopter des postures qui ménagent votre dos, tant au travail que pendant vos loisirs.

BACKADEMY s'adresse à toutes les personnes qui n'ont jamais eu mal au dos et à celles ayant déjà eu des épisodes douloureux.

Pour lutter contre l'ostéoporose

OSTEOGYM est un programme spécifique de gymnastique destinée à prévenir l'ostéoporose.

Les cours s'adressent principalement aux femmes, car elles sont plus rapidement menacées par l'ostéoporose.

OSTEOGYM propose des exercices spécifiques afin de conserver un maintien corporel adéquat et d'améliorer la coordination des mouvements.

Les cours **BACKADEMY** et **OSTEOGYM** sont donnés par des physiothérapeutes diplômés, spécialement formés pour cet enseignement.

Plus de renseignements ? Tél. 322 13 31, Fax 322 13 39
Ligue Genevoise contre le rhumatisme

La Médiante - 10, place des Philosophes - 1205 Genève



ATELIER DECORS

CONSTRUCTION ET PEINTURE DES DECORS :

dès mercredi 10 mars, selon vos disponibilités
Salle des fêtes du Lignon

Renseignements au Service culturel de Vernier
tél. 306 06 86

ATELIER COSTUMES

dès **VENDREDI 26 MARS 1999 à 14h**

Salle des fêtes du Lignon

Avec Marie-Pierre MOREL-LAB, assistée de Sandrine LAMBLIN, des maquettes originales vous attendent, bonne ambiance assurée !

Inscription au Service culturel de Vernier,
tél. 306 06 86

NOUS CHERCHONS A LOGER LES SOLISTES si possible près de la salle des fêtes du Lignon.

Accepteriez-vous de loger une ou un soliste professionnel venant de l'étranger **du 12 ou 19 avril au 16 mai 1999** ? Tous sont de langue française. Les repas sont à la charge de l'Opéra-Studio.

Merci de vous annoncer au
Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86

ATELIER D'ORPAILLAGE DANS L'ALLONDON

les 7, 9 ou 11 avril 1999, après-midi, sur inscription.
Age conseillé : 12 à 16 ans.

«Droit d'orpailage» = fr. 10.— par après-midi.

Dans la bonne tradition du Moyen Age... et du livret de l'opéra ! Chaque orpailleur garde le fruit de sa récolte.

Dossier d'inscription au Service culturel de Vernier,
tél. 306 06 86



Tramon SA
VENTE - MONTAGE - ENTRETIEN ASCENSEURS

la PME genevoise à votre service

Vente - Montage - Rénovation - Entretien toutes marques

Consultez-nous pour une offre, un devis, une étude ou un diagnostic.

Intervention rapide - Prix étudiés

12, chemin de la Muraille, 1219 LE LIGNON (GE)
Tél. 022 797 47 49 - Fax 022 797 55 33





Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine
Tél. 022/796 94 60 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



Domenico

INSTALLATION CHAUFFAGE
ENTRETIEN ET DEPANNAGE

ALLIA Domenico

22, ch. des Batailles - 1214 VERNIER
Tél. + fax 341 06 66
Natel 079 624 55 71

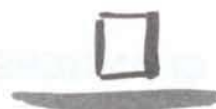
Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



GÖHNER MERKUR SA
Entreprise générale et immobilière

Gestion

Avenue du Lignon 40
1219 Le Lignon

Tél. 796 87 44
Fax 796 31 86

Buffet Lunch ...

... tous les dimanche de 11h30 à 14h00
au restaurant **La Récolte**

- ♦ de succulents plats chauds,
- ♦ d'attrayantes salades de saison,
- ♦ des crêpes et des gauffres,
- ♦ et un merveilleux buffet de douceurs



Sfr. 39.⁵⁰

Réservations au 710 30 52

**Forum
Park Hotel**

(anciennement Hôtel Penta)
75-77 av. Louis Casal 1216 Cointrin/GE

DI CHIARA

S.A.

CARRELAGES ET REVÊTEMENTS

22, chemin des Batailles
1214 Vernier - Genève

Tél. (022) 341 24 85
Fax (022) 341 25 51
Natel (022) 658 84 33

Nous recherchons

NETTOYEURS (SES)

pour Vernier

Travail de 18h à 20h (ou 22h).

Permis valable.

Se présenter la matin.



NET INTER SA



2-4 rte de l'Usine-à Gaz
1219 Aire

VARIOSOL Sàrl

CHAPES - PARQUETS

22, chemin des Batailles
1214 VERNIER

Tél. 341 00 25
Fax 341 02 25
Natel 079 213 69 23

Banque Raiffeisen Vernier et Grand-Saconnex

Rue du Village 38
1214 Vernier
Tél. 341 33 55
Fax 341 01 83

Ch. Ed. Sarasin 24A
1218 Grand-Saconnex
Tél. 791 08 09
Fax 791 04 57



OUVRONS LA VOIE

LE THEATRE DE VERNIER JOUE A LA SALLE DES RANCHES

LE CAFE de Carlo GOLDONI

Echo de Vernier

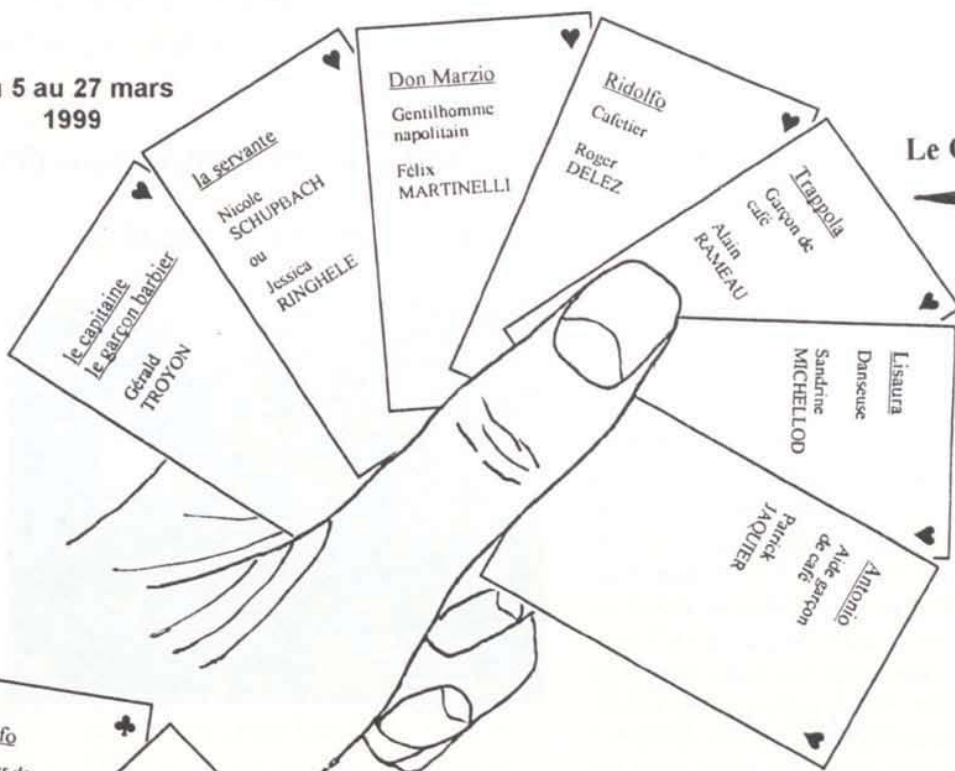


Théâtre de Vernier

du 5 au 27 mars
1999

Les vendredis, samedis et
mardis à 20h15
Les mercredis à 19h00
Les dimanches 14 et 21
à 15h00
Buffet dès 19h.

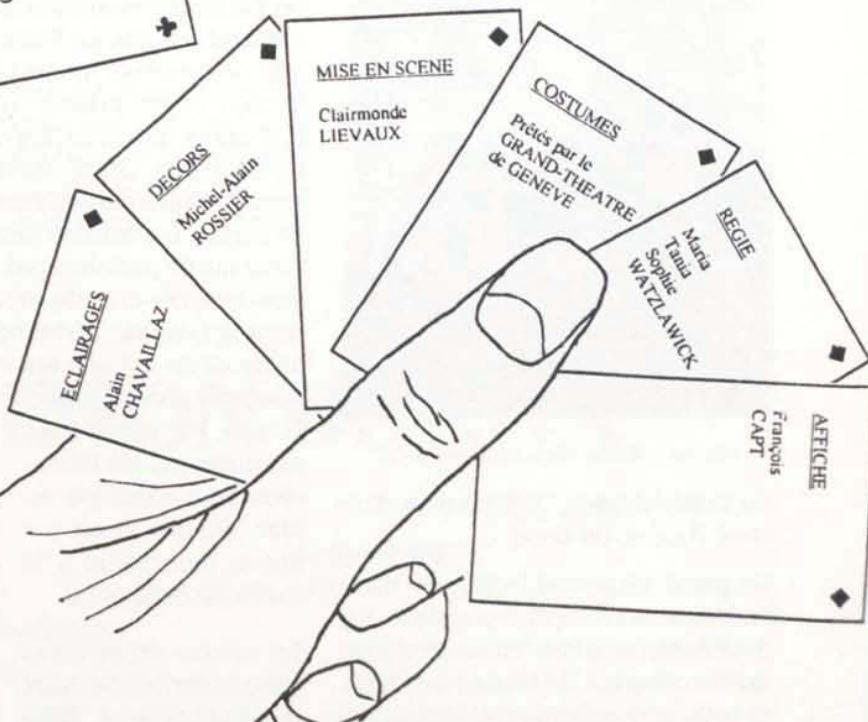
Le Café



Le Tripot



La technique



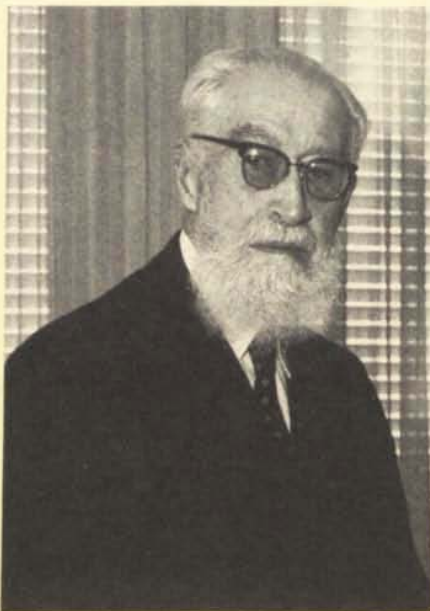
Nous remercions la commune de Vernier pour le soutien qu'elle nous dispense.
Merci à FIAT AUTO (SUISSE) S.A. - Succursale de Genève- pour son aide publicitaire.

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

A propos des 100 ans de l'Entreprise Givaudan

Quand nous avions 10 ans et que...

Pour un gosse de Vernier qui allait - à la fin des années trente - porter la gamelle de midi à son père qui travaillait à la Parfumerie, l'étonnement était grand en arrivant au portail de l'Usine. Avec un peu d'inquiétude : il fallait s'annoncer à l'unique gardien qui en défendait l'entrée : le Père Fabre. Il vivait dans son pavillon entre sa petite cuisine, la cloche qu'il sonnait pour marquer le début et la fin du travail et la petite Caisse d'épargne qu'il tenait pour les ouvriers. Il cousait aussi des sacs pour les filtres et les essoreuses. Il se tenait sur le pas de sa porte aux heures de sortie et il n'aurait pas fait bon sortir



Monsieur Xavier Givaudan, le Patron

du matériel sans l'autorisation d'un chef. A ce qu'on disait...

Un gamin se perdait facilement dans le dédale des rues et des ateliers. Il y avait aussi cette forte odeur de chimie qui déconcertait, les bruits inhabituels et cette atmosphère mystérieuse qui se dégageait des portes ouvertes sur des appareils sombres et insolites.



La forge

Les chaufferies avec leur grande cheminée donnaient le vertige et il s'en échappait parfois d'effrayants jets de vapeur. Un ouvrier noir de charbon venait prendre le frais sur le seuil, vous disait bonjour et on ne reconnaissait pas son voisin !

Au début de la guerre, des ouvriers ont été mobilisés et nos parents ont été inquiets de savoir si l'Usine resterait ouverte. Le Patron a décidé de continuer même si la production devait ralentir. C'est en tout cas ce que nous, les mômes, on a compris. On ne réalisait pas exactement ce qui se passait, mais on sentait les familles rassurées. Ceux qui ne partaient pas au service militaire ont été incorporés dans la Défense aérienne industrielle et on est allé les voir manoeuvrer dans la grande cour de l'Usine. Par la suite, les pelouses ont été labourées pour satisfaire au plan Wahlen et on y a planté des choux à la mode de chez nous.

Le camion de livraison traversait moins souvent le Village et puait : Dieu seul sait ce qu'on y brûlait. Mais le Patron, ré-

gulier comme une horloge, y passait tous les jours et il y avait là quelque chose de rassurant...

Ces quelques souvenirs font partie des images qui ont impressionné les gamins de 10 ans que nous étions.

Recueilli par le Comité de L'AIVV

Merci à l'Entreprise Givaudan-Roure pour le prêt des photographies qui accompagnent ce texte.



Une grande cheminée



COURRIER DES LECTEURS

A propos de l'article «La Vogue est morte, vive la Fête populaire !» du N° de janvier-février

L'article paru dans le journal Informations Vernier de Janvier-Février 1999 sous la plume de M. Luc Matile et qui traite de la Vogue et de la future Fête populaire a provoqué une vive réaction des personnes intéressées à plus d'un titre par ces manifestations. En tant que membres du Comité d'organisation de la Vogue depuis sa première édition en 1978, puis en tant que président de ce même comité depuis 1990, je me permets de me faire leur porte-parole en y apportant les commentaires suivants. J'ajoute que l'ensemble des membres de notre comité s'est indigné des affirmations contenues dans cet article.

Il est absolument inexact de parler d'une certaine désaffection du public pour la Vogue et jamais la commission culturelle de la commune n'a fait part de cette constatation à notre comité, ni par écrit, ni lors des entretiens qui nous ont réunis à l'époque à la demande de ladite commission. Le nombre des spectateurs ayant assisté aux deux dernières éditions était toujours important et chacun aura pu constater que la grande tente était absolument pleine lors des concerts de gala donnés par les musiques principales, notamment celui de la Fanfare de la garde princière de Monaco en 1997 pour ne rappeler que celui-là. Cette même année, la fête de la bière du vendredi soir, animée par un excellent orchestre bavarois,

a elle aussi rempli totalement notre chapiteau, à tel point que l'on peut parler d'un record d'affluence plutôt que d'un désintérêt du public.

Si nécessaire, les nombreux forains installés à l'école des Ranches pourront également confirmer que leurs métiers ont toujours connus une bonne fréquentation et que de leur côté, ils n'ont jamais constaté la désaffection dont parle l'auteur de cet article. Ils ont d'ailleurs été parmi les premiers à réagir à l'annonce de la suppression de cette fête annuelle.

Quant à affirmer que cette vogue était moins bien organisée que ce que l'on pouvait en attendre, c'est tout simplement une attaque inadmissible contre son comité et contre les très nombreuses personnes engagées aux importants postes de travail dans tous les secteurs de cette organisation. De surcroît, c'est une insulte à l'ensemble du personnel du centre de voirie qui a assuré des prestations remarquables tout au long des vingt éditions de cette fête entre 1978 et 1997.

J'affirme donc que la décision des autorités communales de modifier les structures de la Vogue ne mettait pas en cause la qualité de l'organisation, mais ressortait uniquement d'une volonté de trouver une nouvelle orientation à cette manifestation, plus spécialement dans le but d'ouvrir à toutes les sociétés communales tout comme celui de délocaliser la fête dans d'autres quartiers de la commune.

Enfin, lorsque le signataire de l'article incriminé indique que " faire venir des vedettes extérieures à la commune était une solution aussi facile que coûteuse ", je désire tout bonnement

lui rappeler que la recherche et le choix des artistes ou des groupes que nous avons reçus année après année à Vernier n'est pas un des sujets les plus simples à traiter par les organisateurs et que ces " vedettes " ont largement contribué au succès incontestable de notre fête suivie par un public aussi nombreux que fidèle. Il suffit de rappeler ici les immenses succès remportés par les Choeurs de l'armée russe, par le chanteur Daniel Balavoine ou par les excellentes musiques militaires françaises, anglaises ou américaines qui s'y sont présentées. Le thème de la future Fête populaire est bien sûr tout à fait différent et je souhaite que le choix d'animation effectué cette année réponde bien à l'attente des habitants de notre commune. L'avenir nous le dira.

Gilbert Burkardt.

Centre de Loisirs des Avanchets

13, av. du Grand-Bay - 1220 Avanchet

Cours de poterie Les jeudis, de 19h30 à 22h

Le cours est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux personnes expérimentées. Objets artistiques ou utilitaires, travail avec le tour, c'est à choix ! Jacqueline Endt, céramiste professionnelle, est là pour vous guider et vous encourager dans vos diverses expériences.

Prix : Fr. 100.-/mois (enseignement, terre, émaux, cuisson)

Renseignements : Christine Schoeb, animatrice, tél. 796 24 80.



SIMON BORGA

Étanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

12, chemin de la Muraille
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 55 33

THEATRE DE VERNIER

Echo de Vernier Salle des Ranches
Vernier



Gapt

LE CAFFÈ

La bottega del caffè

DE GOLDONI

MISE EN SCENE: CLAIRMONDE LIEVAUX

LES MARDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS A 20H15 MERCREDIS A 19H00
DIMANCHES 14 ET 21 A 15H00 PRIX DES PLACES FRs. 20.- / AVS & ETUDIANTS FRs. 15.-
LOCATION: SERVICE CULTUREL MIGROS-KIOSQUE BERGER VERNIER

BUFFET DES 19H00 MERCREDI APRES
LE SPECTACLE
DU 5 AU 27 MARS 1999